

RAPPORT de  
**DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**  
VILLE DE BEAUVAIS



20  
20

# Sommaire

## 1 INTRODUCTION

## 2 LES 5 FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	P. 5
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P. 11
Épanouissement de tous les êtres humains	P. 19
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	P. 31
Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables	P. 40

## 3 LA DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs d'exemplarité interne	P. 45
Organisation du pilotage	P. 47
Stratégie d'amélioration continue	P. 48
Participation	P. 49
Transversalité des approches	P. 50
Évaluation partagée	P. 51

# 1

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi dite « Grenelle II », le Décret n° 2011-687 a rendu obligatoire la publication annuelle d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté par l'exécutif de la collectivité préalablement aux débats d'orientation budgétaire. Le décret prévoit qu'il comportera deux volets :

- d'une part, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire »,
- d'autre part, le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ».

Il précise que ces bilans comporteront une analyse des modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes menés par la collectivité.

En évoquant le « Cadre de référence des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux », le texte invite les collectivités à élaborer leur rapport selon les cinq finalités de développement durable :

- lutte contre le changement climatique,
- préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- développement suivant les modes de production et de consommation responsables

Il incite également à une réflexion au regard des cinq éléments déterminant une démarche de développement durable :

- organisation du pilotage,
- stratégie d'amélioration continue,
- participation,
- transversalité,
- évaluation.

Il constitue donc une opportunité pour la collectivité de dresser un état des lieux à un moment donné, d'évaluer les politiques menées et d'orienter les politiques futures à l'aune du développement durable. La Ville de Beauvais a élaboré un rapport chaque année depuis 2011.

Ce rapport liste les nouvelles actions menées en 2020, l'avancement des programmes pluriannuels et les actions courantes pour chaque finalité afin de faire, comme indiqué dans le décret, le « bilan des politiques publiques, orientations et programmes mis en œuvre sur le territoire ». Le « bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité » est dressé à la fin de chaque finalité sous le titre « actions d'exemplarité internes aux services ».

Chaque finalité est illustrée par des chiffres clés et des indicateurs de suivi au niveau territorial. Ces indicateurs ont pour objectif d'aider dans l'évaluation de nos actions sur notre territoire. L'identification d'indicateurs pertinents, accessibles et fiables, est un travail en cours. Un tableau des indicateurs vise à suivre l'impact de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement interne. Ces indicateurs viennent de sources internes, soit des services, soit des délégataires, sauf indication contraire.

Enfin, le rapport se termine avec une description de l'intégration des démarches de développement durable dans les modes de travail des services par quelques exemples concrets.

# 2

## FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



### PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le rapport 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a réaffirmé que le réchauffement climatique est sans équivoque : le limiter à 1,5°C nécessiterait des changements rapides, radicaux et sans précédent dans tous les domaines de la société. Avec des avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C plutôt qu'à 2°C pourrait aller de pair avec la construction d'une société plus durable et plus équitable. Afin de léguer une planète viable aux futures générations, il faut, en outre, réduire les émissions de GES rapidement et dès maintenant.

La Ville de Beauvais encourage l'efficacité, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables. Elle doit également réduire les émissions de GES liées à son patrimoine et ses services. Ses activités sont de l'ordre de 12 947 Teq CO<sub>2</sub> par an, avec deux parts importantes induites par les immobilisations (environ 43 %) et l'énergie (environ 38 %).

La majorité des Beauvaisiens utilisent la voiture (56 %) puis la marche (36 %) et les transports en communs (6 %). Les déplacements en vélo sont marginaux (1 %).

Au niveau résidentiel, le parc de logements est relativement ancien avec plus de la moitié des bâtiments construits avant 1970. L'enjeu principal du secteur est le chauffage, qui représente 72 % des consommations. En plus d'encourager l'efficacité/sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, la Ville de Beauvais doit également réduire les émissions de GES liés à son fonctionnement et son patrimoine.

## Objectifs chiffrés :

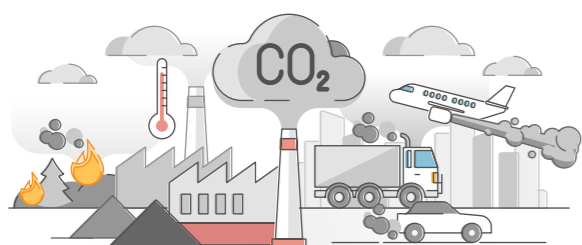


### Un contexte international et national :

- La COP21 a retenu un enjeu de limitation du réchauffement climatique à 2°C d'ici à 2100.
- Des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 et ont été renforcés par la loi énergie climat adoptée le 8 novembre 2019 :
  - atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
  - réduire de 40 % d'ici 2030 (par rapport à 2012) de la consommation d'énergies fossiles ;
  - porter à 33 % en 2030 la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (comme le prévoit la programmation pluriannuelle de l'énergie).
- La trajectoire à suivre est celle du respect de la stratégie nationale bas carbone (révisée en 2018-2019) et du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires des Hauts-de-France (SRADDET). Dans chaque grand secteur (transports, bâtiment, agriculture, industrie, énergies, déchets), des objectifs de sobriété énergétique doivent être respectés.

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2015	2016	2018	2019	2020
Qualité de l'air : pourcentage de jours « très bon » à « bon »*			70%	Entre 73 % et 83 % à l'échelle de la région des Hauts-de-France.	NC
Nombre de jours de pollution dans le département de l'Oise	85,2%	87,57%	6 jours de pollution : 3 jours d'alerte sur persistance (1 jour aux particules PM10 et 2 jours à l'ozone) et 3 jours d'information/recommandation aux particules PM10	16 journées de pollution dans le département de l'Oise : les particules ont concerné 11 des 16 journées et l'ozone est responsable des 5 journées restantes	NC



2 stations de mesure sur l'agglomération du Beauvaisis : Boulevard Lamotte à Beauvais et aéroport de Beauvais/Tillé



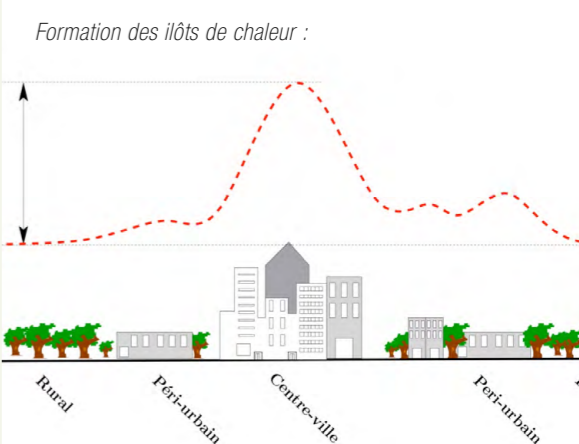
## Nouvelles actions

### Maîtrise de la demande d'énergie

- L'année 2020 a été fortement perturbée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la mise en place de l'état d'urgence qu'elle a induit pour l'ensemble de la France. La collectivité a dû faire preuve d'adaptabilité, de créativité et de réactivité dans la mise en place de nombreuses mesures de protection des agents, tout en assurant les services publics minimums requis.
- Ainsi, la crise de la Covid-19 a incité les organisations à développer le télétravail afin de limiter les interactions physiques entre les personnes. La Ville de Beauvais a significativement mis en œuvre les moyens nécessaires pour permettre à 200 agents de poursuivre leur activité en télétravail dès le 1<sup>er</sup> confinement, puis, en septembre, les agents amenés à télétravailler se sont vus dotés d'ordinateurs portables et de nouvelles solutions de téléphonie, permettant d'alterner dans de meilleures conditions les temps de télétravail et les temps de présentiel. Ainsi, en 2020, plus de 200 agents ont été dotés d'un ordinateur portable en remplacement de leur poste fixe, conduisant à une consommation électrique moindre.
- Ce développement conséquent du télétravail, tant en nombre de jours qu'en nombre d'agents concernés, a permis de réduire les trajets domicile-travail. De même, la présence diminuée dans les bureaux et la fermeture temporaire des restaurants administratifs ont engendré des économies d'énergie lors du 1<sup>er</sup> confinement. Cependant, les consignes liées à l'aération des locaux ont induit, en fin d'année 2020, une hausse de la consommation habituelle de fluides.

### Urbanisme

- Le 14 décembre 2020, une modification du plan local d'urbanisme a été lancée afin d'accentuer la démarche de lutte contre le réchauffement climatique déjà engagée au niveau de la stratégie de renouvellement urbain et des mesures réglementaires déjà applicables dans le document d'urbanisme. La méthode proposée vise à engager une expertise scientifique afin de disposer d'un diagnostic précis de l'état actuel du territoire communal et d'une méthodologie d'amélioration des conditions du bien-être et de la santé des habitants. Pour ce faire, il est envisagé dans un premier temps de recourir à un bureau d'étude pour cartographier les îlots de chaleur urbains. Le CEREMA, qui a expérimenté une méthodologie spécifique à cette problématique, est approché pour formaliser une proposition de diagnostic à l'horizon 2021.



### Mobilité

• La Ville de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) ont initié un projet de pôle d'échanges multimodal (PEM). Destiné à favoriser l'intermodalité, ce projet représente une opportunité de revoir la globalité du système des mobilités au cœur de l'agglomération en fédérant les différents partenaires autour d'un projet commun et cohérent, permettant à la CAB de disposer de modes de transport et de déplacements en adéquation avec les attentes des usagers et en adéquation avec les évolutions en cours et notamment le développement des mobilités actives (vélo, marche à pied).

• Les différents partenaires, Ville de Beauvais, Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise, Région Hauts-de-France, SNCF, État, se sont accordés sur un scénario d'aménagement.

#### Le projet se décline en 4 grandes orientations :

- un transfert de la gare routière interurbaine de part et d'autre de la voie ferrée ;
- une nouvelle offre en stationnement avec l'aménagement de nouveaux parkings ;
- une adaptation du site de la gare ferroviaire, avec notamment la création d'une vélostation ;
- un réaménagement des espaces publics et l'édification d'une passerelle urbaine au-dessus des voies ferrées (sans liaison aux quais) destinée aux liaisons douces.

• Pour faire suite à l'étude de faisabilité d'un parking en ouvrage par Effia concluant à l'abandon du projet pour des questions de déséquilibre financier important, la Ville et la CAB décident de la nécessité de revoir la réorganisation spatiale du projet de PEM, avec le lancement d'une nouvelle étude (en 2021 compte-tenu du contexte de la crise sanitaire).

• En juin 2020 a débuté la démolition de l'ancienne maison du chef de gare, envisagée comme emplacement du pilier Nord de la future passerelle urbaine au-dessus des voies ferrées. Dans l'attente de la réalisation de ce projet, l'usage transitoire du site sera dédié à la localisation d'un abri sécurisé à vélo dès 2021.

• À l'automne 2020 est lancé le marché public afin de réaliser l'étude de faisabilité de la passerelle urbaine.

• Concernant le projet de vélostation (espace de location de vélos, atelier de réparation ouvert au public, guichet d'accueil et d'information, locaux administratifs, salle de réunion et consigne à vélos publique ouverte sur la gare et l'espace public), les échanges se sont poursuivis avec la SNCF, notamment pour connaître les modalités techniques (indépendance des réseaux) d'une future cession de l'aile Est de la gare. Les études de travaux d'aménagement du site provisoire (pendant la future phase de réorganisation de la nouvelle vélostation) d'accueil de Beauvélo ont débuté rue du Pont-Laverdure sur un terrain appartenant à la Ville.

## Actions ayant progressé

### Encourager et faciliter la pratique du vélo

• En mars 2019, la signature de la Charte pour le retour du vélo en ville et la constitution d'un COVEX (Comité des Experts du Vélo) ont permis de définir un plan d'actions visant à accroître la part modale du vélo.

• En 2020, le contexte particulier lié à la crise sanitaire de la Covid-19 a « permis » de mettre en avant les bienfaits liés à l'usage des modes doux. La Ville de Beauvais, comme la plupart des villes françaises, s'est emparée de ce sujet et a lancé un programme ambitieux de travaux, consistant en la réalisation de 15 km d'aménagements cyclables de type « CHAUCIDOU » (pour « CHAUssée pour les Circulations DOUCes »), l'objectif étant de favoriser le partage de l'espace public et la pratique cyclable en permettant aux cyclistes de circuler sur des rives latérales, les véhicules circulant sur une voie centrale bidirectionnelle.



• En parallèle, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de travaux, la Ville (avec l'Agglo) a procédé au réaménagement d'une dizaine d'axes, en y intégrant, conformément aux dispositions de la loi LAURE, une dimension cyclable.

• En novembre, dans une optique de développement d'un réseau cyclable continu et sécurisé, la Ville a initié son programme de traitement des « irritants », points noirs du réseau caractérisés par des discontinuités d'aménagement, des carrefours non aménagés ou encore des tronçons peu indiqués. Une voie verte a ainsi été réalisée boulevard Aristide-Briand.

• Enfin, la collectivité a poursuivi le développement de l'offre de stationnement, par la pose d'environ 200 arceaux supplémentaires. En complément, la ville s'est dotée de cinq consignes à vélos sécurisées. Cet équipement de 36 places, destiné aux stationnements de longue durée, vise à offrir une solution de stationnement sécurisé dans des lieux à haute intensité urbaine, en favorisant notamment l'intermodalité (train/vélo, bus/vélo, covoiturage/vélo).

### Maîtrise de la demande d'énergie

• La Ville a mis en place avec le concours de la DSIT, un logiciel « AS-TECH » pour la gestion des énergies en lien avec le patrimoine. Une baisse significative du coût de

l'énergie a été enregistrée en 2016.

• La Ville s'est engagée en 2015 dans le Contrat de Performance Énergétique sur l'éclairage public qui prévoit une baisse de 53 % de la puissance de l'éclairage public sur 4 ans devant engendrer pour la collectivité une réduction de sa consommation électrique de 65 % ; Cette opération répond à 4 objectifs :

- renouveler le parc d'éclairage public,  
- maximiser la performance énergétique sur une période de 10 ans,

- intégrer le développement durable par des bilans photométrique, carbone et la création d'une charte environnementale

- et favoriser l'insertion sociale.

• En 2016, la puissance souscrite auprès des fournisseurs d'électricité a pu être réduite grâce au changement des puissances des candélabres (130 watts avant, 70 watts après).

• L'installation de réducteurs d'eau à la piscine Bellier pour la partie douche ayant été concluante, le même système a été déployé en 2016 au stade Communeau.

• Une réflexion a été engagée sur la mise en place d'un système de télégestion pour le réglage de l'intensité de la lumière point par point sur l'éclairage public LED.

• En 2016, un audit flash a été mis en place sur les chaufferies pour, d'une part, vérifier la conformité et, d'autre part, régler les programmes de mise en réduit sur les périodes de vacances scolaires.

## Actions courantes

### Développement des alternatives à la voiture et réduction de l'empreinte carbone des transports

• Afin de promouvoir l'utilisation des voitures électriques sur le territoire, la Ville de Beauvais a installé deux bornes de recharge pour les véhicules électriques en libre-service : une devant l'hôtel de ville et l'autre à la MSIH Saint-Jean. À ce jour, 8 bornes Mouv'Oise ont été déployées sur le territoire de la ville, soit 16 points de recharge.

### Développement des énergies renouvelables

• Un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois à Saint-Jean, mise en service en 2010, affiche actuellement un taux de raccordement de 95 % et évite le rejet de 6 470 Tq. de CO<sub>2</sub>. La nouvelle prison est le dernier ensemble de bâtiments à avoir été raccordé au réseau.

• Des panneaux solaires ont été installés au pôle tennistique.

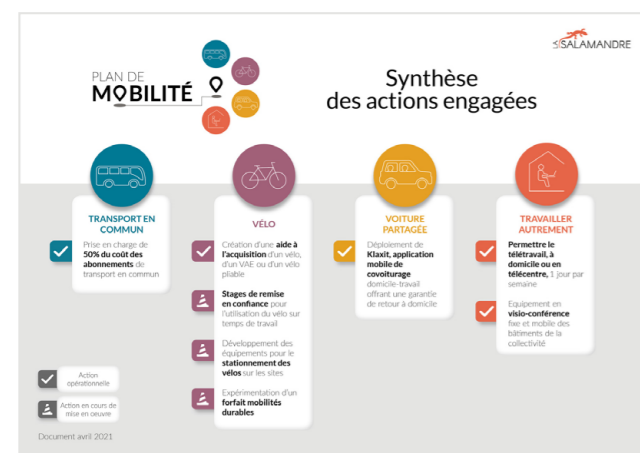
• Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques en libre-service ont été installées (en cœur de ville et à Saint-Jean). D'autres seront mises en fonctionnement prochainement



## Actions d'exemplarité internes aux services

### Mobilité

- En juin 2019, la collectivité approuvait son Plan de mobilités qui, au-delà de son caractère obligatoire, vise à offrir aux agents un panel de solutions de mobilités alternatives à la voiture particulière pour leurs déplacements domicile-travail.
- La mise en œuvre du plan d'actions prévue pour 2020 a été, crise sanitaire oblige, particulièrement contrariée. Certaines actions ont néanmoins pu être menées et/ou initiées : déploiement du télétravail, équipement de salles en visio-conférence, formation de remise en confiance à la pratique du vélo...



Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en œuvre dès 2020 :

- Sensibilisation des agents via la participation au Challenge mobilité des Hauts-de-France, en septembre 2020 ;
- Incitation au covoiturage et déploiement de l'application mobile de covoiturage Klaxit ;
- Remboursement de 50 % des abonnements aux transports en commun ;
- Équipement des principales salles de réunions en visio-conférence ;
- Développement du télétravail (démarche accélérée par nécessité sanitaire) ;
- Création d'un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos pour les agents souhaitant utiliser ce moyen de locomotion pour leurs déplacements domicile-travail : dès 2021, les agents résidant à moins de 15 km de leur lieu de travail pourront bénéficier d'une aide de 50 %, plafonnée à 250 euros pour l'achat d'un vélo classique, pliant ou électrique.

### Développement des alternatives moins émettrices à la voiture individuelle

- Les services techniques disposent en 2020 de 57 véhicules électriques pour leurs déplacements (50 à la Ville de Beauvais, 6 à la CAB et 1 au CCAS).
- Les agents de la Ville et de la CAB ont à leur disposition 5 vélos à assistance électrique (3 pour la ville et 2 pour la CAB) pour effectuer leurs déplacements professionnels.
- La collectivité incite à l'utilisation des transports en commun, au travers d'une prise en charge à hauteur de 50 % des abonnements mensuels. En 2020, 21 agents de la Ville ont bénéficié de ce dispositif.
- Fin 2020, la collectivité a adopté, dans le cadre de son Plan de mobilités, un dispositif d'aide à l'acquisition de vélos pour les agents souhaitant utiliser ce moyen de locomotion pour leurs déplacements domicile-travail.

### Maîtrise de la demande d'énergie

- Afin de limiter les consommations de papier et d'encre, les procédures continuent progressivement d'être dématérialisées. Ainsi, la télétransmission des paies à la trésorerie évite la consommation de plusieurs ramettes de papier chaque mois. De même, la gestion des demandes d'absences (congés, RTT etc.) via un logiciel y contribue.
- Mise en place d'alerte quotidienne sur dérive de consommation d'eau potable.
- La Ville a fait l'acquisition d'un drone équipé d'une caméra thermique pour repérer les pertes de chaleur.
- La Ville a mis en place un enregistreur thermique pour mesurer le comportement usager, l'inertie du bâti et une consigne de chauffage.
- Afin de limiter les consommations d'électricité liées aux illuminations des fêtes de fin d'année, la Ville utilise majoritairement des modèles à LED peu énergivores et en limite la durée d'illumination.
- L'éclairage public de la place Jeanne-Hachette utilise, depuis sa réfection, majoritairement des modèles d'ampoules à LED



# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Que ce soit la pollinisation de nos champs, la régulation de l'eau pluviale ou simplement la beauté naturelle des paysages, les biens et services apportés par la biodiversité et les milieux naturels sont innombrables et, pour la plupart, irremplaçables. Ce sont les services écosystémiques.

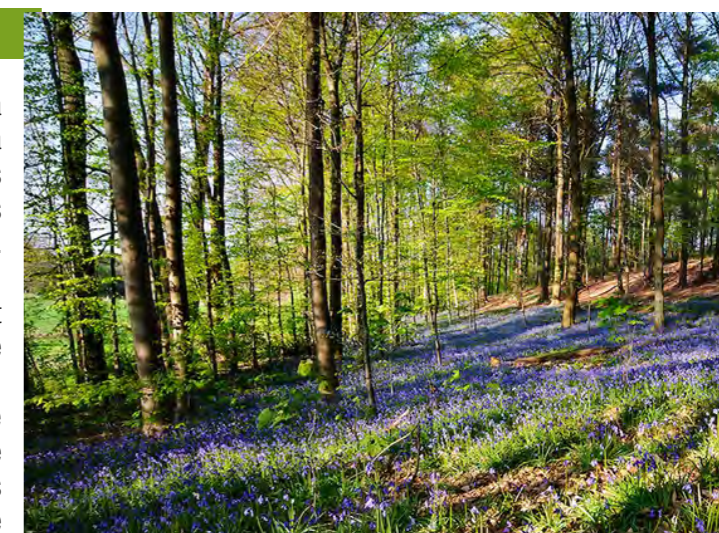
Cependant, les effets du changement climatique, et des activités humaines en général, réduisent - voire font disparaître -, des habitats naturels importants.

Le territoire du Beauvaisis a une vraie richesse en termes de milieux naturels : 80 sites ont été identifiés sur le Beauvaisis. La direction des parcs et jardins assure le suivi et la gestion de plus de 300 hectares d'espaces verts, dont 60 000 m<sup>2</sup> de surfaces fleuries à base de plantes pérennes, 95 ha de domaines boisés, 55 ha de zones humides, 25 ha de prairies naturelles, 21 ha en éco pâturage et 1 200 parcelles de jardins familiaux.

Dans le même temps, l'étalement urbain consomme de plus en plus la surface de territoire et réduit ainsi les milieux naturels essentiels pour la préservation de la biodiversité. Entre 1960 et 2000, la surface des terrains urbanisés de l'agglomération a été multipliée par 2,85 alors que la population n'a dans le même temps été multipliée que par 1,65. Depuis, différents plans d'actions tentent d'inverser cette tendance.

L'eau fait également partie du patrimoine commun de l'humanité. Tout le monde a droit à un accès à l'eau potable. Cependant le gaspillage, la pollution et la mauvaise gestion diminuent la qualité et la quantité de cette ressource essentielle. Sur le territoire, la qualité de l'eau souterraine est très importante car des nappes phréatiques desservent la commune en eau potable via plusieurs points de captage.

Dans notre société de consommation, la gestion rationnelle des déchets est nécessaire afin de protéger les milieux contre la pollution. Pour limiter le recours aux matériaux primaires de plus en plus rares, il faut valoriser les déchets via le réemploi et le recyclage. En 2019, un Beauvaisien produisait 258 kg de déchets par an.



+ 300 HA ESPACES VERTS,  
60 000 M<sup>2</sup> SURFACES FLEURIES,  
95 HA DOMAINES BOISÉS,  
55 HA ZONES HUMIDES,  
25 HA PRAIRIES NATURELLES,  
21 HA ÉCO-PÂTURAGE,  
1 200 PARCELLES JARDINS FAMILIAUX

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
<b>Gestion rationnelle des déchets</b>							
Part des déchets recyclés ou valorisés	44,1%	42,8%	44%	45%	47%	57%	
Production des ordures ménagères (déchets non-recyclés)	306 kg/habitant	297 kg/habitant	296 kg/habitant	286 kg/habitant	280 kg/habitant	258 kg/habitant	
<b>Protection des ressources</b>							
Consommation moyenne d'eau par habitant par jour	143 litres	143 litres	142 litres	150 litres	163 litres	143 litres	
Conformité en dépollution des eaux usées	100%	100%	100%	77%	92%	92 %	À l'échelle de l'agglomération
Rendement du réseau			84,6%	85,2%	88,7%	84,9%	À l'échelle de la ville de Beauvais. Objectif Grenelle 2 : 73,2 %

Indicateur	2015	2016	2017	2018	2019	Commentaires
Conformité chimique de l'eau distribuée	97,7%	100%	100%	100%	100%	Données Ville de Beauvais
Conformité bactériologique de l'eau distribuée	100%	98,8%	100%	100%	100%	
Taux des impayés sur les factures d'eau	2,44%	2,18%	3,05%	2,67%	3,71%	



## Nouvelles actions

### Protection de la biodiversité et des milieux

- Début du recensement des chemins ruraux de Beauvais avec l'association Chemins du Nord-Pas-de-Calais Picardie Nature en chemin. Les chemins, et notamment les chemins ruraux, constituent une trame écologique et peuvent concourir à la restauration de la biodiversité. Cependant, au cours des décennies, ils ont fait l'objet de diverses dégradations qui ont abouti à la régression de ces espaces. Aussi, afin de soutenir la Ville de Beauvais qui souhaite s'engager dans la reconquête et la préservation de ces chemins, un plan de gestion sera élaboré et précisera les préconisations juridiques, environnementales et touristiques pour la conservation des chemins ruraux.

### Protection des ressources

- Dans le cadre du groupement d'achat du Beauvaisis, un appel d'offres a été lancé pour le remplacement du parc de copieurs multifonctions des services et des écoles et pour le remplacement de la presse numérique du service reprographie. Plusieurs critères environnementaux ont été mis en avant pour la sélection des offres : l'émission de polluants, la consommation électrique, le niveau de bruit et l'engagement des candidats en matière de développement durable, de la production des machines à leur maintenance et au traitement de leur fin de vie. Le candidat retenu fin 2020 déploiera ainsi en 2021 une partie du parc, notamment dans les écoles où la qualité de l'air est particulièrement surveillée, avec des équipements à technologie jet d'encre, beaucoup moins émetteurs de polluants et nettement plus économes en énergie.

- Un appel d'offres a été lancé début 2020 pour le remplacement des progiciels de gestion financière et de gestion des ressources humaines. Parmi les objectifs de cette consultation, la dématérialisation tient une place importante, avec le souhait de limiter la production de papier, notamment en numérisant totalement le circuit de réception et de traitement des factures, en développant la signature électronique des bons de commande et avec l'intention de dématérialiser le dossier agent et les processus de gestion courante des ressources humaines.

À partir de la rentrée 2019/2020, la part de produits Bio dans les menus sera de 5 par semaine. L'ambition est de développer les circuits courts, les produits locaux, les produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) etc. Les menus à thème

2019/2020 s'articuleront autour des produits de saisons et d'un évènement marquant du mois (Noël, carnaval, menu santé).

### Gestion des déchets

- Une déchetterie de nouvelle génération ouverte à Beauvais depuis le 18 novembre 2019, dans la zone des Larris. Cette nouvelle déchetterie beauvaisienne permet de mieux répondre aux enjeux majeurs de réemploi, de recyclage et de valorisation des déchets produits dans notre Communauté d'Agglomération. La nouvelle déchetterie permet de recevoir jusqu'à 180 usagers par heure et offre de nouvelles filières de valorisation. Sa conception à plat facilite les dépôts, renforce la sécurité des usagers et des agents et améliore la qualité du tri pour une valorisation optimisée. La déchetterie dispose d'un espace dédié au réemploi, où les usagers sont invités à déposer leurs objets à destination des associations de l'économie sociale et solidaire ou de la recyclerie de Crèvecœur-le-Grand. Cet équipement a aussi une vocation pédagogique avec des espaces dédiés à la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, à destination notamment d'un public scolaire.

- Extension des consignes de tri : fini les hésitations au moment de trier les déchets ! Depuis mars 2019, tous les emballages plastiques et métalliques et tous les papiers et cartons peuvent être déposés ensemble dans le même bac jaune sur le territoire de l'agglomération. Les habitants de la CAB peuvent trier les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium...), les briques alimentaires (briques de soupe, de jus...), les bouteilles et flacons en plastique, les cartons (boîtes de gâteau, de lessive, suremballage des yaourts...) et tous les papiers (journaux, magazines, papiers de bureaux, enveloppes...).

- Près de 19 000 nouveaux bacs jaunes, dont le volume a été ajusté en fonction de la composition et des besoins de chaque foyer, ont été distribués entre avril et décembre 2019.



- Les déchetteries au cœur du réemploi : la filière réemploi se développe au sein des déchetteries. L'objectif est de donner une seconde vie à certains objets amenés en déchetteries, afin qu'ils soient réemployés et ainsi détournés de leur statut de déchets. En 2012, un partenariat a été mis en place avec des associations de l'économie sociale et solidaire et ressourceries locales (Emmaüs et les Ateliers de la Bergerette) avec la mise à disposition d'un caisson de réemploi sur la déchetterie d'Auneuil. Par manque de place, cette filière n'avait pas pu être développée sur l'ancienne déchetterie de Beauvais rue Joseph-Cugnot. Fort de ce succès, la filière réemploi a été pensée dès la conception de la nouvelle déchetterie de Beauvais avec un espace dédié dans le bâtiment principal. L'association Beau Vélo, mais aussi la recyclerie de Crèvecœur-le-Grand se sont joints au partenariat existant. Un caisson dédié au réemploi a également été installé à la déchetterie de Hermes.

## Actions ayant progressé

### **Maitrise de la demande d'énergie**

- La collectivité a poursuivi sa préparation en vue de la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le logiciel métier a été adapté et il est envisagé de mettre en ligne les téléservices avant l'échéance réglementaire de 2022.
- L'étude débutée en 2017 pour la mise en place d'une plateforme de gestion électronique de documents évoluée s'est concrétisée en 2019 par la mise en place de la solution « Élise » destinée à accélérer la dématérialisation des flux documentaires tout en optimisant le stockage numérique. La première phase prévue en 2020 pour la dématérialisation des courriers a pris du retard en raison de la crise sanitaire. Un service pilote a toutefois été engagé dans cette démarche avant une généralisation prévue en 2021 à l'ensemble des directions.
- La Ville a multiplié les outils de visioconférence afin de faciliter l'organisation de réunions hybrides entre personnes regroupées dans des salles de réunion et invités distants. Ainsi elle s'est dotée de licences d'accès à la plateforme de visioconférence professionnelle LifeSize et de matériels audio et vidéo regroupés dans des « kits visio » mobiles mis à disposition des organisateurs de réunions. Ces outils, en plus d'aider à la distanciation sociale, permettent, et permettront de façon pérenne, la réduction des déplacements et de l'emprunte carbone de la collectivité.

## Actions courantes

### **Protection de la biodiversité et des milieux**

- En 2019 a été mis en œuvre un parcours d'orientation dans le bois Brûlet en partenariat avec le lycée J.-B.-Corot. Une convention régit les modalités d'implantation du parcours ainsi que les conditions de cette activité sportive avec le plus grand respect de la nature. Les lycéens ont fabriqué 42 balises peintes en acier et façonné 15 poteaux en bois. La Ville de Beauvais a mis en place les poteaux et les balises et assurera le suivi d'entretien.
- Réalisation de chantiers de bénévolat éco-citoyen avec le Blog 46, dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion : ces chantiers bénévoles à destination des 16 à 25 ans permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté et de partager des valeurs d'entraide et de solidarité. Divers travaux sont proposés tels que la lutte contre le développement des plantes exotiques envahissantes (Balsamine de Balfour, Renouée du Japon), le débroussaillage, la coupe d'arbustes, le débusquage avec cheval... au cours d'une quinzaine de chantiers par an.
- Le marais de Saint-Just :
- Classement en Espace Naturel Sensible (ENS) (intérêt écologique et paysager et capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux) pour une surface de 50 ha.
- Acquisition foncière d'une parcelle de 11 329 m<sup>2</sup>.
- Dans le cadre de l'animation du plan de gestion du marais, création en 2017 du dernier parc de 3 ha pour un montant de 15 000 euros (subventionné par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).
- Inauguration en juillet 2017 d'une ferme urbaine à Beauvais : il s'agit de poser les fondations d'un circuit de consommation de proximité, animé par des locaux, moins énergivore et polluant (moins de transports). C'est un lieu de formation, d'échanges et d'innovations en matière d'agriculture et de promotion d'un autre modèle alimentaire : local, en circuit court, biologique et promouvant la biodiversité. Cette ferme urbaine est installée rue de la Cavée-aux-Pierres.
- Les produits Bio figurent dans les menus de la restauration scolaire cinq fois par semaine (au moins 1 produit Bio par jour), ainsi que dans les menus à thème et les menus alternatifs (sans viande). Actuellement, on compte un menu alternatif par semaine et un menu à thème par mois. Pendant la « Semaine du goût » tous les produits sont 100 % Bio.

### **Protection des ressources**

- En 2019, l'Agglomération et la Ville ont dématérialisé les dossiers de demandes de subvention des associations par la mise en place de la solution de la société MGDIS qui permet un suivi et une analyse des dossiers optimisés.
- La salle des assemblées de l'hôtel de communauté a été équipée d'un système de visioconférence afin de limiter les déplacements des agents de la Ville et de l'Agglomération, élus et partenaires invités aux différentes réunions. D'autres dispositifs sont envisagés dans les locaux de la Ville et de l'Agglo avec le souci complémentaire de limiter les déplacements entre services.
- La collectivité a dématérialisé les processus de demandes d'autorisation d'urbanisme avant l'échéance réglementaire de 2022.
- À l'occasion du renouvellement des copieurs dans les services et les écoles, mise en place d'une politique d'impression recto-verso et noir et blanc par défaut ; libération des éditions par carte ou code permettant de confirmer les impressions commandées et de réduire ainsi la gâche ; dématérialisation des télécopies qui, pour la plupart, arrivent désormais par courrier électronique.
- Extinction forcée des micro-ordinateurs en fin de journée et mise en veille généralisée en cours de journée après un temps d'inactivité.

## ZOOM SUR... LES RUCHES



- La Ville a installé un total de 7 ruches sur son territoire. Le suivi des entretiens apicoles et les récoltes sont assurés en régie. Il est conditionné en pots de dégustation « made in Beauvais ». Ils sont majoritairement utilisés par l'Unité de Production Culinaire (UPC) dans le cadre de la « Semaine du goût » et proposé aux scolaires (2 500 élèves) et pour des activités pédagogiques à l'Écospace. Ce réseau de ruches joue un rôle important dans la protection des abeilles et, plus largement, des insectes pollinisateurs. C'est également un formidable outil pour la pédagogie à l'environnement. Inscription en 2017, 2018 et 2019 au concours national « Villes de Miel » lors des Assises Nationales de la Biodiversité.
- Développement d'un réseau d'apiculteurs locaux en convention avec la Ville de Beauvais. À ce jour, 2 apiculteurs sont partenaires avec 4 ruches en activités. Bilan depuis 2014 : 7 ruches en régie, 4 ruches en convention, 1 plaquette et 15 actions de communication, 10 animations, 150 kg de miel en 6 ans, 24 jours (4 jours/an).

- Animation du plan de gestion du marais de Saint-Just, élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Des travaux de renaturation et d'entretien ont été réalisés depuis 2012 par la Ville de Beauvais. La surface totale des pâtures créées est de 9 hectares, pour un montant total de 127 000 euros. En 2016, création d'une pâture de 1,20 ha (subventionnée par l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et mise en place de 5 panneaux d'information). En 2019, réalisation d'une fauche d'entretien avec exportation des mégaphorbiaies sur 3,30 ha et, en 2020, fauche d'entretien avec exportation d'une roselière de 1,58 ha.
- La Ville a muré deux cavités en 2011 afin de régler les problèmes de sécurité et protéger les chauves-souris qui y habitent. En 2012, des parcelles ont été achetées afin de poursuivre la mise en sécurité des cavités. Le suivi des populations de chauve-souris est réalisé avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. La fermeture des entrées cavités a eu pour effet d'augmenter les populations de chauves-souris hibernantes.



- La Ville assure la gestion forestière du bois Brûlet (38 ha) en collaboration avec l'Office National des Forêts. Soumis au régime forestier, l'aménagement forestier est le document de gestion forestière qui oriente le programme des coupes et des travaux forestiers. Cette gestion permet d'assurer la pérennité des boisements.
- La gestion des pelouses est faite en tonte différenciée (augmentation des hauteurs de coupe des pelouses) dans les zones d'activités.





- La Ville a créé en 2013 une Brigade verte, ayant comme mission principale de lutter contre les incivilités en matière d'environnement notamment les dépôts sauvages et faire respecter la réglementation. À la demande de différents interlocuteurs (bailleurs, riverains, police municipale, service internes), l'agent assermenté procède sur le domaine public à des constatations avec recherche d'indices. Dès que le contrevenant est identifié, un rapport de constatation est établi et une procédure se met en place avec verbalisation. Depuis 2019, la verbalisation électronique est utilisée. Ensuite, une demande d'intervention (ASTECH) est transmise au service nettoyage pour enlèvement du dépôt.
- Par ailleurs, la Brigade verte a en charge de faire respecter la réglementation en matière d'environnement notamment les haies débordantes sur le domaine public ou le mauvais entretien de parcelles privées, d'interventions de sensibilisation auprès des propriétaires de chiens (déjections canines) et du recensement des tags.
- Au cours de l'année 2020, des changements ont été effectués au sein de la Brigade verte (élargissement des champs de compétence et le recrutement d'un agent).
- En 2020, 1 157 tags ont été retirés par le service nettoyage de la Ville.
- En 2020, le service Accueil Proximité a adressé 22 courriers (en 2019 : 45) de réponse aux administrés, la Brigade verte en a réalisés 92 verbalisations, sensibilisations ou réponses aux contestations (en 2019 : 459), et 56 courriers (en 2019 : 62) ont été adressés concernant l'hygiène, insalubrité, périls.
- En 2020, le service a traité 2 241 demandes d'interventions (en 2019 : 3 013) dans les quartiers dont 170 ont été refusées (en 2019 : 173). Lors du 1er confinement (mars-avril 2020), le service Accueil Proximité a instauré des fiches d'intervention transmises par mail aux différents services concernés. Celles-ci n'ont pas été comptabilisées au nombre de demandes d'intervention, il faut donc ajouter ces 550 « demandes confinement » aux 2 241 répertoriées en 2020, soit un total de 2 791. Une demande refusée correspond à une demande, soit qui ne concerne pas la Ville (domaine privé), soit qu'aucune intervention n'est possible. Par ailleurs, un traitement dans les réseaux est effectué chaque trimestre par le service Assainissement pour l'extermination de nuisibles, à la demande des administrés ou d'autres services internes. Si le problème persiste ou selon le caractère d'urgence, la Brigade peut être amenée à faire effectuer des prestations supplémentaires. En 2019, les prestations les plus sollicitées ont été pour les nuisibles (rats) mais également pour les frelons asiatiques. Idem en 2020.



## LA BRIGADE VERTE EN CHIFFRES...

**1 157**  
TAGS  
RETIRÉS

**22**  
COURRIERS  
RÉPONSE

**56**  
COURRIERS  
INSALUBRITÉ

**92**  
VERBALISATIONS

**2 791**  
DEMANDES  
D'INTERVENTIONS

## Actions d'exemplarité internes aux services

### Protection de la biodiversité et des milieux

- Acquisition d'une ruche numérique pédagogique la ruche numérique. À la fois indispensable pour dispenser des formations en hiver, animer de manière ludique des ateliers pédagogiques avec les plus jeunes ou tout simplement interpeller le public sur les enjeux du respect de la biodiversité, la ruche numérique participe à la bonne information du public et à la sauvegarde de l'abeille. Elle est disponible pour l'ensemble des écoles du Beauvaisis, les accueils de loisirs et les centres sociaux.
- Les services régie Espaces verts et Patrimoine naturel ont fait le choix d'une gestion naturelle de 25 hectares en prairie afin d'augmenter les espaces naturels. Les fauchages issus de ces espaces servent à produire du foin pour les animaux du parc municipal Marcel-Dassault.
- 21 hectares sont entretenus grâce à l'éco-pastoralisme, soit 3 hectares supplémentaires en 2017. Les troupeaux municipaux (moutons Ouessant) et des conventions de gestion avec des éleveurs locaux permettent d'assurer la mise en pâturage.
- La Ville a obtenu la certification forestière PEFC (Pan European Forest Certification) 2014-2018, renouvelée pour la période 2019-2023. Son intérêt est de promouvoir la vente des bois. À ce titre, la Ville gère 34 ha de terres boisées en certification PEFC, assurance que les forêts et bois en question sont gérés de manière durable.
- Restauration/renaturation de la zone humide dit du Moulin de la Fos en partenariat avec la société d'aménagement de l'Oise (SAO) sur 8 ha. Les travaux ont été réceptionnés en 2020. Le site fera l'objet d'un suivi écologique pendant deux années.
- La Ville est en cours de développement de l'inventaire et de l'e-gestion du patrimoine arboré. Depuis juillet

2016, la Direction des parcs et jardins a lancé un vaste programme de recensement de ses arbres en milieu urbain. Cet inventaire permet d'obtenir un état des lieux dans lequel chaque arbre géo localisé est doté d'une « fiche identité ». À ce jour, 8 500 arbres ont été répertoriés. Ce recensement permet de définir des orientations de gestion et de programmer les interventions arboricoles. L'objectif est d'anticiper le vieillissement du patrimoine arboré afin d'assurer son renouvellement et de maîtriser les coûts d'intervention. Un outil de suivi des interventions/géolocalisations est en cours de développement en étroite collaboration avec le service « Informatique de Gestion Exploitation Métiers » et le service « Système d'information géographique » (SIG). Une partie des données numériques seront accessibles aux usagers à travers une plateforme informatique. En quelques clics, il sera possible d'accéder à la cartographie de ce patrimoine (nom des arbres, années de plantations, travaux arboricoles...).

### Protection des ressources

- Les services poursuivent leurs efforts de réduction de consommation de papier en étendant la dématérialisation des démarches. Suite à l'acquisition des tablettes pour les élus et les directeurs de services, les convocations et documents nécessaires aux commissions et conseils sont dématérialisés. Les inscriptions de la manifestation sportive la Transquar, les inscriptions scolaires sont dématérialisées. D'autres efforts visent le procédé des parapheurs, le paiement en ligne pour la restauration et certaines demandes d'actes d'état civil.

### Gestion rationnelle des déchets

- Depuis 2003, le service informatique valorise 100 % des matériaux informatiques remisés grâce à un contrat avec Emmaüs.



Indicateur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Commentaires
Poids du miel récolté	29kg	30 kg	22 kg	30 kg	25 kg	28 kg	Bilan depuis 2014 : 7 ruches en régie, 4 ruches en convention, 1 plaquette et 15 actions de communication, 10 animations, 150 kg de miel en 6 ans, 24 jours (4 jours/an).
Nombre de conventions apicoles	1	1	1	1	2	2	
Nombres de chauve-souris	57	54	49	73	67	61	Le suivi des populations de chauve-souris réalisé avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et la Ville de Beauvais a démontré que ces actions ont eu l'effet d'augmenter la population des chauves-souris dans les cavités, et notamment de deux espèces protégées en Europe

## Reconnaissance

- Depuis 2004, la Ville est labellisée « Pavillon Bleu ».



C'est la reconnaissance d'une politique globale sur l'ensemble de la Ville concernant l'environnement (urbanisation, eau, déchets), l'éducation à l'environnement, l'accueil touristique et pour sa baignade (qualité de l'eau, son accessibilité et ses animations variées).

- La Ville a obtenu le label APICité® 2 abeilles « Démarche remarquable ».



Accordée pour 2 ans, cette distinction récompense la municipalité pour son engagement en faveur des abeilles et de la biodiversité et particulièrement la gestion différenciée des espaces verts beauvaisiens, l'existence d'un rucher municipal à visée pédagogique et l'engagement en faveur de la sensibilisation des citoyens aux problématiques liées aux abeilles et pollinisateurs.

- Le miel de Beauvaisis a été récompensé lors de la 5<sup>ème</sup> édition du concours «Villes de Miel» à Massy. Organisé chaque année depuis 2016 au cours des Assises Nationales de la Biodiversité en partenariat avec l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française), ce concours national permet à toute collectivité qui le souhaite de présenter son miel local à un jury de professionnels et d'amateurs. Si les critères gustatifs, olfactifs et visuels sont bien évidemment pris en compte par le jury, ce dernier porte aussi une attention toute particulière aux opérations de pédagogie et de sensibilisation qui sont mises en œuvre autour de la production du miel et de la protection des abeilles.



# ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Les êtres humains sont le cœur du développement durable, dont le principe central est la « satisfaction des besoins et des aspirations des hommes, sans compromettre les capacités des générations futures à subvenir à leurs propres besoins ». Les politiques publiques de la Ville et de son CCAS visent non seulement à garantir la satisfaction des besoins essentiels de tous les habitants mais également à participer à leur épanouissement en facilitant l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports. Une bonne qualité de vie des habitants passe également par l'amélioration du cadre de vie, la lutte contre les nuisances et la prévention des risques. En plus de sa politique très poussée en faveur du logement pour tous (environ 38 % des logements sont des logements sociaux à Beauvais), la Ville a également aménagé une aire de grand passage et une aire d'accueil pour les gens du voyage avec un total de 280 places. Le CCAS met en œuvre la politique sociale de la Ville de Beauvais. Il a pour principale mission de lutter contre la pauvreté, la précarité et toute forme d'exclusion.

Beauvais connaît une vie culturelle riche et bénéficie, au regard d'autres villes moyennes, d'un réseau dense d'équipements culturels tels que le Théâtre du Beauvaisis - labellisé Scène nationale -, la scène de musique actuelles de l'ASCA - l'Ouvre Boîte, le cinéma Agnès Varda, classé Art & essais, le pôle des arts du cirque et de la rue La

Batoude, la maladrerie Saint-Lazare, Le Quadrilatère-centre d'art, un réseau de quatre médiathèques, des établissements d'enseignements artistiques - l'École d'Art du Beauvaisis et le Conservatoire de musique à rayonnement départemental de musique ou encore l'Elispace (palais des sports et des spectacles). Elle connaît une vie culturelle dynamique, rythmée tout au long de l'année par des événements culturels tels que Malices & Merveilles, les Photoaumnales, le festival Le Blues autour du zinc, le Festival de violoncelle de Beauvais, Pianoscope, les Scènes d'été etc. qui, pour certains, rayonnent au plan régional voire national. Malgré le traumatisme de la Seconde guerre mondiale, la Ville conserve un riche patrimoine avec une trentaine de monuments protégés au titre des Monuments historiques dont plusieurs édifices médiévaux remarquables (la cathédrale, la maladrerie Saint-Lazare, l'ancien palais épiscopal – actuel MUDO – Musée de l'Oise ou encore les églises Saint-Étienne et de Marissel).

Ville d'art et d'histoire, Beauvais mène depuis 2012 des actions de valorisation et de promotion du patrimoine dans toutes ses composantes en direction de la population et, plus largement, des touristes. Enfin, l'éducation artistique et culturelle constitue également un axe fort de la politique culturelle à l'échelle du territoire, s'appuyant sur des dispositifs ou initiatives diversifiés (Contrat local d'éducation artistique, l'orchestre DEMOS avec la Philharmonie de Paris, le CIAP - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en préfiguration,...)

qui concourent à la sensibilisation, la formation d'un large public et en particulier à l'épanouissement des jeunes afin qu'ils deviennent des actifs culturels libres de leur choix. Enfin, depuis 2016, le portail « Beauvaisis Culture », initié par la Ville en lien avec les acteurs culturels du territoire, offre aux internautes une vision de l'actualité culturelle en Beauvaisis.

À Beauvais, la notion de « culture » s'élargit par un accès à la culture environnementale et citoyenne via deux structures qui lui sont dédiées : H2O et Écospace de la Mie au Roy. Par leurs clubs spécifiques, leurs manifestations et leurs animations auprès des scolaires et des Accueils de Loisirs, ces deux structures favorisent la compréhension de notre monde complexe auprès du plus grand nombre.

La vie sportive à Beauvais s'organise autour d'infrastructures comme le plan d'eau du Canada, six stades, quinze gymnases, deux complexes de tennis, une piscine municipale et l'Aquaspace (complexe aquatique géré par l'Agglomération du Beauvaisis). Habituellement de nombreux événements sont organisés tous les ans pour encourager la pratique des sports, comme la Transquar, le Triathlon international de Beauvais ou Sport en fête. Néanmoins, en raison de la crise sanitaire, l'ensemble des manifestations sportives ont été annulées en 2020. Par ailleurs, les jardins familiaux jouent un rôle important dans la vie beauvaisienne : neuf associations gèrent les 1 169 parcelles réparties sur 14 sites.



## Nouvelles actions

### Gestion de la crise sanitaire



• La collectivité a mis en œuvre, dans le cadre d'un dialogue social renforcé, de nombreuses actions afin de préserver les agents du risque sanitaire et d'adapter au mieux leurs outils de travail en lien avec la crise traversée. Outre les dotations faites à tous les agents en équipements de protection (masques tissus puis jetables, gel, spray désinfectants, cloisonnettes, etc), les agents amenés à télétravailler se sont vus dotés, en septembre 2020, d'ordinateurs portables et de nouvelles solutions de téléphonie permettant d'alterner les temps de télétravail et les temps de présentiel. Des solutions ont été développées pour pouvoir assurer les réunions en visioconférence, garder le lien avec son équipe malgré le travail à distance et des guides et messages de prévention ont été diffusés pour tenter de limiter les risques liés au télétravail (gestes et postures, sentiment d'isolement, management adapté, etc). Par ailleurs, une prime exceptionnelle a été mise en place afin de valoriser les agents ayant poursuivi leur activité durant le confinement.

### Service d'écoute et d'assistance psychologique

• Un service d'écoute et d'assistance psychologique anonyme et confidentiel, accessible gratuitement 24/24h et 7j/7 a été mis en place afin de permettre aux agents d'exprimer leurs inquiétudes et d'être aidés à mieux gérer le stress provoqué par des situations difficiles, qu'elles soient d'ordre professionnel ou personnel. Ce service d'accompagnement psychologique est assuré par des professionnels qui peuvent proposer, si besoin, des consultations en face à face avec un psychologue clinicien proche du domicile de l'agent.

### Développement du télétravail

• Afin de garantir la continuité téléphonique des télétravailleurs pendant la crise sanitaire de la Covid-19, un système de téléphonie alternatif 3CX a été déployé et interfacé avec l'autocommutateur de la collectivité. Cette installation a l'avantage, pour les télétravailleurs, de pouvoir joindre facilement leurs correspondants externes et internes, via l'annuaire mis à disposition dans l'outil et, pour les services, de joindre facilement un agent sur son numéro de téléphone fixe habituel quel que soit son lieu de travail, au bureau ou en télétravail.

• La ville a lancé sa nouvelle application pour smartphone « Beauvais Mobile » voulue comme personnalisable en fonction de ses centres d'intérêts (place de marché locale, menu de la cantine, offres d'emploi, météo...) et comme passerelle vers des services externes à la collectivité (cinémas, salles de spectacle, réseau de transport...). Elle s'enrichira progressivement de nouvelles tuiles et de nouveaux services.

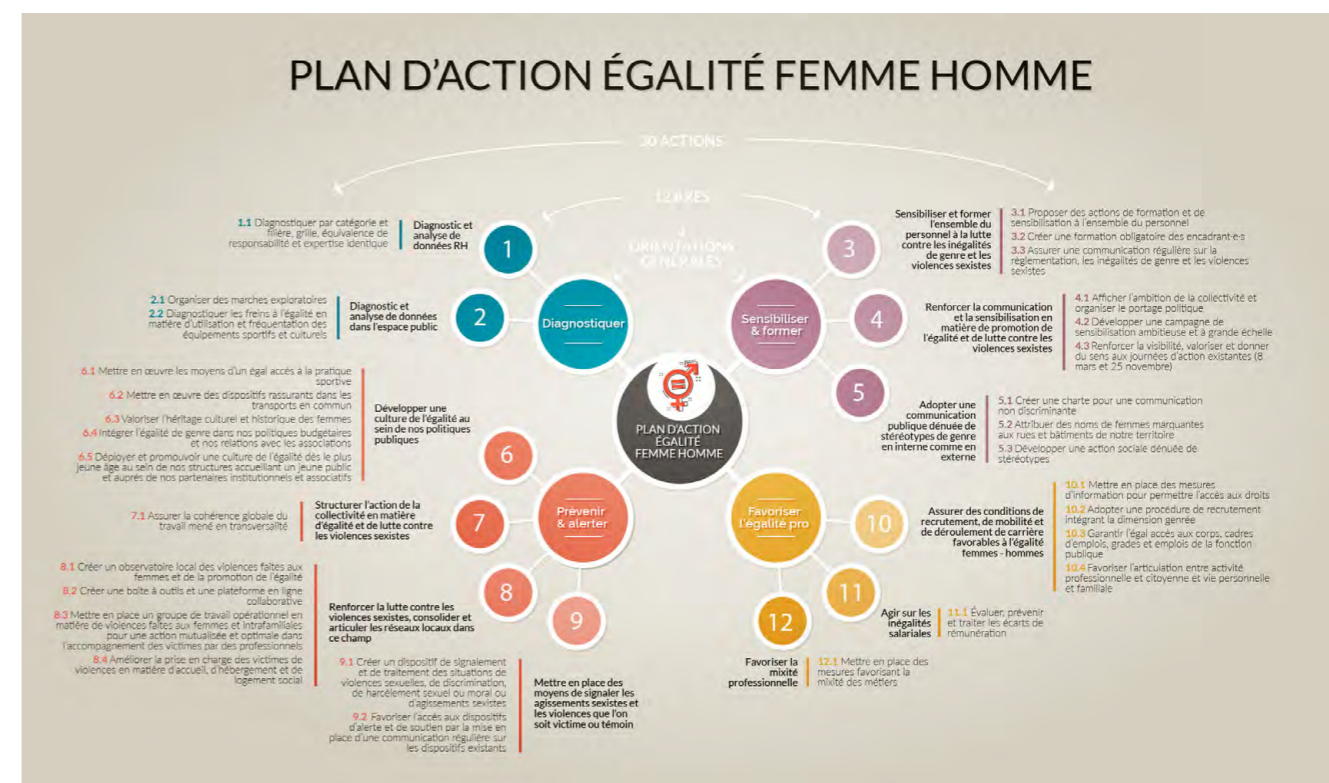
• La Ville a mis en place une plateforme internet permettant aux personnes ayant perdu un objet de le retrouver une fois référencé dans la base tenue par la police municipale. Le site permet également aux usagers de signaler les objets trouvés.

### Égalité hommes-femmes

• Tout au long de l'année 2020, un groupe de travail constitué d'agents volontaires a travaillé à la conception d'un plan d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2021-2023. Ce plan d'action, qui a été approuvé par le conseil en décembre 2020, comporte 30 fiches-actions articulées autour de 4 orientations :

- Diagnostiquer pour identifier les freins à l'égalité ;
- Sensibiliser et former pour préparer chacun-e à devenir acteur-riche du changement ;
- Prévenir et alerter pour agir contre les inégalités de genre, dans la sphère privée, publique ou professionnelle ;
- Favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, en faisant de ce sujet une priorité dans la gestion des ressources humaines.

Dans la continuité de cette dynamique, les élus communaux ont signé, en novembre 2020, la Charte européenne pour l'égalité.



### Accessibilité

- Durant le printemps 2019, une expertise de chaque point d'arrêts du réseau bus a été réalisée. Conclusion 80 % du réseau bus est accessible et 100 % des véhicules du parc sont accessibles. La mise en accessibilité des arrêts du réseau a pris du retard du fait de l'épidémie de Covid-19. Le démarrage des travaux devrait commencer en 2021.
- En 2020, le service des Espaces publics a mis aux normes de passages piétons par l'abaissement de bordures et le service a procédé à des réfections de voirie.



- Des stationnements personnes à mobilité réduite ont été validés par la commission circulation. Des remises en état des stationnements ont réalisées dans les différents quartiers de Beauvais. Accès facilité aux démarches administratives et au numérique pour tous
- La lutte contre la fracture numérique est opérée à travers la mise en place des Permanences Administratives Connectées (PAC). À l'heure du développement du numérique dans le secteur public et de la dématérialisation des démarches administratives, nombreux sont ceux qui se retrouvent exclus des aides sociales ou des démarches auprès des administrations. Le CCAS de Beauvais s'est adapté aux besoins des Beauvaisiens en mettant en place début 2018 un nouveau service appelé PAC. Les Permanence Administratives Connectées (PAC) permettent de lutter contre le non recours aux droits et de lever les freins de l'illectronisme. En 2019, 684 demandes ont été traitées contre 232 en 2018.

### Accès aux loisirs

- Le CCAS a fait le choix de favoriser l'épanouissement des Beauvaisiens en leur permettant de participer pleinement à une vie sociale. Cette remobilisation sociale est possible grâce au Programme loisirs et à la bourse solidarité vacances (BSV). En complément de son partenariat avec l'ANCV pour les départs en vacances, le CCAS de Beauvais a élargi son action sur la thématique des loisirs en développant un programme loisirs annuel à destination des familles beauvaisiennes.

À travers le volet « remobilisation sociale » du Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles (+ de 2 000 personnes participent chaque année à ces sorties familiales).

### Soutien à la vie associative

- Les services vie associative et patrimoine locatif ont fusionnés au 1er janvier 2019. Le but du service mutualisé est de soutenir et accompagner la vie associative locale ; susciter des dynamiques collectives ; construire un partenariat avec le secteur associatif. Ainsi, la fusion a permis de faciliter l'offre aux associations par :
  - un guichet unique pour toutes leurs demandes (subventions, locaux...),
  - une mutualisation des moyens matériels et humains et des dossiers administratifs des associations afin de ne plus solliciter les mêmes informations auprès des associations,
  - des économies (non remplacement d'un cadre A partant à la retraite).
- Dans le cadre du programme Point d'Appui au Numérique Associatif (PANA) créé sous l'impulsion de HelloAsso en partenariat avec les grands réseaux associatifs nationaux et notamment Le Mouvement Associatif et La Fonda, la Ville de Beauvais et HelloAsso s'associent pour donner vie à une journée de montée en compétences sur les sujets du numérique associatif pour les acteurs de l'accompagnement beauvaisien.

### Sensibilisation au développement durable

- Le service Politiques éducatives, à travers sa structure H2O, a revu ses pratiques afin d'adopter des gestes éco citoyens (tri sélectif, vaisselle, torchon, compost) et mis en place une charte dont les animateurs font profiter le public accueillis (écoles, ALSH).



## Actions ayant progressé

### Accessibilité

- Fin 2016, la Ville de Beauvais a créé le label « Commerce accessible – made in Beauvais », afin de mettre en lumière les commerçants qui ont rendu leur boutique accessible. Cette reconnaissance salue le dynamisme et l'engagement des commerçants beauvaisiens et encourage ceux qui n'ont pas encore entamé de démarches concernant l'accessibilité à le faire maintenant. Les commerces labellisés reçoivent un diplôme et un autocollant à apposer sur leur vitrine. En 2019, les visites de commerces ont été interrompues, par conséquent il n'y a pas eu de commerces diplômés. En 2020, il n'y a eu aucune visite de commerce.
- En octobre 2018, les services techniques ont fait l'acquisition d'une plateforme élévatrice mobile afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux scènes et aux podiums. Elle s'adapte à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle est repliable pour faciliter son transport.
- La Ville s'est engagée à rendre accessible un établissement scolaire par quartier afin de faciliter la scolarisation des enfants en situation de handicap. Dans ce cadre, et en prenant compte du contexte économique tendu, elle a priorisé les travaux (Ad'AP) et optimisé les dépenses d'accessibilité en adoptant une lecture globale de la répartition géographique de ses 160 ERP. Dans un premier temps, en concertation avec les associations de représentants de personnes handicapées, des pôles de centralité ont été définis dans chaque quartier afin de regrouper un établissement scolaire de maternelle, un établissement scolaire de primaire, un accueil de loisirs, une restauration scolaire, une salle de sports et un équipement municipal y compris la desserte de transports en commun et les liaisons piétonnes afin de respecter la continuité de la chaîne de déplacement.



- Travaux 2019 :

Locaux Association Hanicroche	-
Malice (fin des travaux avril 2019)	3,3M€
École maternelle P.-Kergomard	850 000€
Accueil de loisirs « Les Lucioles »	-
City-stade	322 626,63€

- De plus, des mises aux normes de passages piétons par l'abaissement de bordures ont été réalisées ainsi que des réfections de voirie.
- 8 stationnements pour personnes à mobilité réduite ont été validés par la commission circulation.

### Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Tous les ans, l'événement « Sport en fête » promeut les pratiques sportives et fait découvrir les clubs sportifs auprès des habitants. 78 clubs étaient présents en 2019 pour présenter leurs activités aux 5 000 visiteurs. En 2019, il y a eu 1 000 visiteurs en moins que l'année précédente. Ceci s'explique, d'une part, par une météo peu favorable mais aussi - et surtout- par la programmation de la Fête du sport du Conseil départemental à la même date. En 2020, la manifestation Sport en Fête n'a pu être organisée en raison des contraintes imposées par la crise sanitaire.
- La pandémie de Covid-19 a fortement impacté la programmation événementielle de l'année 2020. En effet, les manifestations sportives récurrentes organisées par la Ville de Beauvais ont été annulées conformément aux consignes sanitaires gouvernementales. Par conséquent, le semi-marathon la Transquar et le Triathlon de Beauvais rassemblant en temps normal plus de 1 500 participants ont été annulés en 2020.
- A Beauvais, l'éducation physique et sportive (EPS) des enfants scolarisés sur le territoire s'affirme depuis de nombreuses années comme un axe prioritaire de la politique sportive de la ville. En effet, au quotidien, la Ville intervient à plusieurs titres au profit des écoles beauvaisiennes : mise à disposition de créneaux dans nos équipements sportifs (gymnases, stades piscines...), prise en charge des frais de transport des élèves vers ces établissements et mise à disposition d'éducateurs sportifs territoriaux pour l'encadrement et l'aide à l'enseignement sportif. La collectivité a toujours souhaité jouer un rôle prépondérant en mettant à disposition des éducateurs sportifs terrestres, aquatiques ou nautiques, pour intervenir sur les temps scolaires en complémentarité des enseignants. Ainsi en 2020, 169 projets, 59 classes, soit 1 350 élèves ont bénéficié du dispositif sport en milieu scolaire.



- Le tarif abordable de l'École Municipale d'Initiative Sportive (EMIS) permet aux jeunes de 3 à 10 ans de s'adonner à une grande variété de sports. Ainsi, la programmation 2020 a été élargie avec un panel de plus de 100 activités proposées. Faisant la part belle à la découverte de nouvelles disciplines (boxe éducative, découverte nature et orientation, ultimate frisbee). L'EMIS a accueilli 230 jeunes au cours de l'année scolaire 2018-2019.

#### Accès aux besoins essentiels pour tous

- Mise en place du « Plan Nouvelles Solidarités » 2018-2020 qui vise à développer 30 dispositifs d'aides facultatives à destination des Beauvaisiens en abandonnant la notion de plafond de ressources et en privilégiant le reste à vivre. Ce socle d'actions sociales repose sur 4 grands axes d'intervention :

- Garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité
- Agir en faveur d'une vie quotidienne décente
- Favoriser l'accès aux soins
- Lutter contre l'endettement
- De nouveaux services tels que la lutte contre la facture numérique et la remobilisation sociale ont également été développés.

#### Une éducation de qualité pour tous

- L'ensemble des classes de la grande section de maternelle au CM2 disposent de tableaux blancs interactifs et d'espaces numériques de travail (ENT) depuis la rentrée 2015 afin de rendre les apprentissages plus riches et ludiques. Chaque école a été dotée en 2016 d'une caméra-document connectable aux tableaux blancs interactifs.
- En 2019, Beauvais a rejoint le projet d'ENT régional en signant une convention de délégation de compétence au syndicat mixte Oise Très Haut Débit. 27 écoles ont ainsi été connectées à l'ENT One au cours de l'année scolaire 2019, les 18 autres ont rejoint la plateforme à la rentrée scolaire 2020

### Actions courantes

#### Accès aux besoins essentiels pour tous

- À travers le volet des aides financières de son Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS de Beauvais étudie les demandes d'aides formulées par les familles beauvaisiennes pour leur permettre de surmonter des difficultés financières de la vie courante. Il accorde des aides correspondant à un socle unique d'intervention sociale garanti composé de 30 dispositifs destinés à :

- garantir l'accès à une alimentation suffisante et de qualité,
- agir en faveur d'une vie quotidienne décente,
- favoriser l'accès aux soins,
- lutter contre l'endettement.

Il assure un accompagnement individualisé pour permettre aux bénéficiaires de « rebondir » durablement.

- Plus de 2 800 aides ont été accordées et près de 2 000 personnes ont pu bénéficier de l'aide alimentaire de l'Épicerie du cœur.

#### Accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous

- Sur l'eau, dans l'eau ou autour du plan d'eau du Canada, d'agréables moments de détente, de loisir et de découverte sont proposés. La saison estivale 2020 du plan d'eau du Canada s'est déroulée avec des protocoles sanitaires renforcés afin d'accueillir le grand public en toute sécurité. Malgré tout, elle a connu un franc succès, renforcé par une météo favorable : la plage uniquement ouverte en août a accueilli près de 17 200 personnes. Les plaisirs aquatiques (pédalo, canoë-kayak, catamaran, planche à voile, paddle), ont été largement plébiscités par le public puisque plus de 4 250 locations de matériel nautique ont été enregistrées.

- Beauvais a également vécu une saison estivale intense, stimulée par le dispositif « L'été s'anime », ouvert au public à partir de 4 ans. Celui-ci permet la découverte d'un large éventail d'activités sportives pouvant se pratiquer en plein air ou dans l'eau. Proposé sous la forme de stages à des tarifs attractifs, « L'été s'anime » remporte un vif succès. 165 stages y ont été proposés et

ont permis d'accueillir plus de 630 participants.

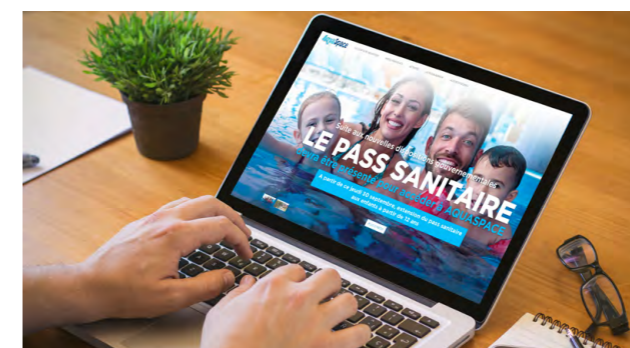
- Depuis 18 ans, le CCAS organise une grande manifestation « Noël pour Tous » en fin d'année : plus de 6 500 personnes se sont inscrites à l'une des 4 séances et un peu plus de 3 500 jouets ont été distribués aux enfants de moins de 12 ans.
- À travers le volet « Remobilisation sociale » du Plan Nouvelles Solidarités, le CCAS propose un programme annuel d'animation et de loisirs aux familles (+ de 2 000 personnes participent chaque année à ces sorties familiales).
- Les familles beauvaisiennes ont accès au dispositif « Bourse solidarité vacances » mis en place en partenariat avec l'ANCV : 147 dossiers de départs en vacances ont ainsi été traités en 2019 contre 97 en 2018.
- Depuis 2018, les usagers beauvaisiens et voisins bénéficient de la nouvelle plateforme d'inscription en ligne aux activités sportives et de loisirs développés en interne. Elle a permis dès la première année de réduire fortement les déplacements des usagers aux guichets de la Ville, toute la démarche pouvant être réalisée en ligne jusqu'au paiement.

#### Appropriation du patrimoine par des habitants

- Dans le cadre de la convention Ville d'art et d'histoire, la Direction des actions culturelles développe des actions de valorisation du patrimoine et de sensibilisation auprès de ses habitants et notamment des jeunes. En 2020, les événements, les visites et les expositions mettant en valeur le patrimoine beauvaisien ont attiré 7 170 personnes, dont 1 561 visiteurs dans le cadre de visites et de conférences. 1 882 adultes ont visité l'espace Patrimoine du Quadrilatère et 3 213 spectateurs ont profité d'événements patrimoniaux sur le territoire. 514 enfants et accompagnateurs ont pu découvrir le patrimoine de Beauvais à l'occasion de visites et ateliers.

#### Accès facilité aux démarches administratives, sportives et culturelles

- L'Aquaspace et l'Élispace, deux équipements majeurs dans l'offre d'activités et d'animations en Beauvais, disposent désormais chacun de leur propre site internet depuis la fin de l'année 2016. Les deux sites internet ont été réalisés en interne, par le service Communication de la Ville, en lien avec les équipes de direction de l'Aquaspace et de l'Élispace.



#### Accessibilité

- Une commission accessibilité composée d'associations et de services se réunit tous les trois mois. Les membres peuvent donner leur avis sur les projets de travaux publics. Une réunion plénière a lieu également une fois par an. En 2020, avec la situation sanitaire aucune commission d'accessibilité n'a été organisée.

#### Sensibilisation au développement durable

- Le service Politiques éducatives, à travers sa structure H2O, organise diverses animations pour sensibiliser le public au développement durable. En 2020, pour le jeune public, des crèches, des écoles et accueils de loisirs, H2O a proposé des actions aux thématiques suivantes :
  - Environnement : 75 séances pour 805 enfants
  - H2O ne porte plus le Village des sciences mais s'associe à l'Institut UniLaSalle pour la Semaine de la science lorsque la thématique correspond aux orientations de l'équipe d'animation. En 2020, le thème retenu était PLANETE NATURE, l'Homme dans son milieu naturel et son impact sur l'environnement. 3 séances ont été proposées aux scolaires et 62 enfants de 7 à 11 ans ont été sensibilisés.
  - L'équipe d'H2O s'est mobilisée et a proposé des 4 actions « Nature » dans le cadre du dispositif « Nature et Culture » de l'été 2020 qui ont attiré 25 enfants de 3 à 6 ans et leurs familles.

#### Soutien à la vie associative

- Animation du CDVA (conseil de développement de la vie associative) ;
- Remise du Prix du bénévolat ;
- Mise en place de webinaire - formations de bénévoles
- Dématérialisation des dossiers de demandes de subvention et des appels à projets ;
- Poursuite du développement du site internet associations.beauvais.fr ;
- Nombre d'associations accompagnées en 2020 : 158 associations (10 % viennent pour de la création, 30 % pour de la recherche de locaux et 60 % pour de la recherche de financement).



#### Accès de chacun à une éducation de qualité

- La Ville a mis en service la plate-forme d'Activités Éducatives et de Loisirs (AEL), accessible à tous les établissements scolaires et ALSH de l'Agglomération du Beauvaisis. Cette plate-forme offre des activités pédagogiques différentes proposées par les services de la Ville et de la CAB.
- La plate-forme numérique emploi.beauvais.fr, unique dans l'Oise, a été mise en place en mars 2016 et est dédiée à l'emploi local. Accessible sur internet, tablette et téléphone mobile, elle recense toutes les offres d'emploi, jobs d'été, stages et formations disponibles sur le bassin d'emploi du Beauvaisis.

Pour recenser les emplois, les stages et les formations de façon la plus exhaustive possible, la plateforme utilise un moteur de recherche intelligent qui indexe de façon simultanée une grande quantité de données pour réunir les offres publiées sur les principaux sites dédiés à l'emploi, puis les rend accessibles en temps réel.

Travailler près de chez soi représente une demande forte et recruter localement est aussi une demande récurrente des entreprises. C'est la raison pour laquelle cet outil a été créé. Il propose deux services gratuits : un service aux candidats à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'une formation et un service aux professionnels qui souhaitent déposer une offre.

La plateforme permet aux acteurs économiques de recruter plus facilement sur le territoire du Beauvaisis. Elle est dédiée à tous les employeurs, PME, commerçants et artisans du territoire, même à ceux qui ne publient pas encore systématiquement leurs offres sur Internet et qui auront la possibilité de déposer leurs offres gratuitement et facilement sur [emploi.beauvais.fr](http://emploi.beauvais.fr).



- Des journées d'initiation au multimédia ont été organisées pour tout public. Des espaces de présentation et de rencontre autour des sciences ont été installés dans le cadre du « Village des sciences » et ont accueilli 750 visiteurs.

#### Soutien aux familles

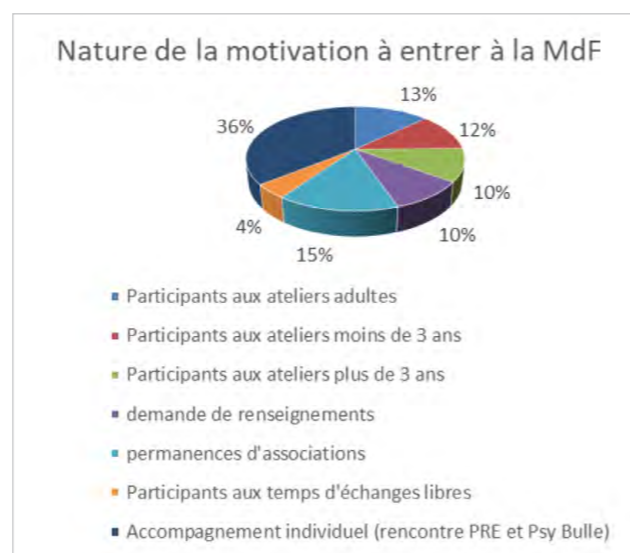
- La Maison des familles « La Bulle » a ouvert ses portes au cœur du quartier Argentine en 2014. C'est un équipement labellisé par le ministère de la Famille qui regroupe des services du CCAS ainsi que des acteurs associatifs. Bien que située sur le quartier Argentine, elle a vocation à rayonner sur toute la ville. Elle accueille toutes les familles beauvaisiennes et développe des actions et ateliers notamment en matière de soutien à la parentalité. En 2019, près de 4 000 personnes ont poussé la porte de la Maison des familles.

Plusieurs motivations peuvent expliquer que l'on vienne à la Bulle :

- Participer à un atelier d'accompagnement à la parentalité (programmation mensuelle). De nombreux ateliers sont mis au programme. Régulièrement

renouvelée, l'offre doit correspondre aux aspirations de profils familiaux variés ;

- S'informer sur ses droits (permanence de nombreuses associations selon un calendrier hebdomadaire) ;
- Faire part de sa difficulté parentale ou familiale (écoute et/ou orientation adaptée) ;
- Tenter de résoudre ses difficultés conjugales (thérapie) ;
- Accompagner et faire accompagner ses enfants en difficulté (Plateforme de Réussite Éducative).



#### Prévention sécurité

- Depuis octobre 2017, des caméras-piétons permettent de filmer les interventions sur un simple déclenchement de l'agent de la Police Municipale porteur du dispositif. Les personnes sont informées de l'enregistrement verbalement par l'agent et par l'activation du voyant rouge situé sur l'appareil. Ce dispositif a pour objectif de sécuriser les équipages lors de leurs interventions grâce à son effet dissuasif face à des comportements agressifs. Les expérimentations au sein de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale ont démontré qu'il avait un effet modérateur sur les comportements avec une baisse de l'agressivité, des insultes et des menaces. Il est également intéressant sur le plan judiciaire car il peut servir de preuve à l'appui pour des plaintes des agents comme des citoyens.

#### Prévention des risques

- Dans le cadre du Plan de Développement Urbain (PDU) et afin de contribuer à la politique menée en faveur de la sûreté des piétons et, plus généralement, des déplacements doux, une « Zone 30 » a été mise en place dans le cœur de ville depuis le 1er juillet 2015. Cette zone couvre 35 km de voirie sur les 200 km que compte Beauvais.

- Dans le cadre des actions de prévention routière, deux agents du service Prévention routière de la Police Municipale sensibilisent les élèves des écoles

élémentaires sur les risques en tant que piétons, utilisateurs de deux roues et passagers d'un véhicule à moteur.

- Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été approuvé par le conseil municipal en décembre 2013. Dans ce cadre, le service Prévention-sécurité a piloté le recensement des risques naturels et technologiques sur le territoire. Le PCS a pour objectif de permettre à la Mairie la gestion des situations de crise le plus rapidement et efficacement possible. Ce dernier a été mis à jour à l'été 2019 afin de travailler sur une formation des acteurs de ce PCS et à l'élaboration d'exercices. Il est prévu également de la communication pour les habitants dans le cadre de la gestion de crise et du comportement à adopter.

#### L'égalité homme-femme

- L'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet d'un rapport d'analyse annuel. Le rapport 2019 a permis d'identifier une répartition équitable entre les deux sexes selon les catégories d'emplois mais de fortes disparités selon les filières. Par ailleurs, des écarts significatifs perdurent dans la rémunération des agents, selon qu'ils soient des femmes ou des hommes.

- Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), nouvel outil indemnitaire de référence remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique territoriale, doit permettre de réduire les différences de traitement entre les agents. Toutefois son instauration est progressive.

Mis en place au 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour un grand nombre de cadres d'emplois, il reste notamment à instaurer pour la filière technique, la plus masculinisée. Pour ce faire, la parution d'un décret interministériel reste attendue.

- Par ailleurs, chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un événement est mis en place en présence du maire afin de valoriser, remercier et encourager les agentes de la collectivité. Cette action doit être complétée, dès 2020, par d'autres initiatives favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes.

- La Ville remet, depuis 2015, son rapport réglementaire sur l'Égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité mais également au sein du territoire. Y sont développés :

- la politique de ressources humaines menée en matière d'égalité professionnelle : recrutement, formation, temps de travail, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération et articulation entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- le bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière de rémunérations et parcours professionnels, promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, mixité dans les filières et les cadres d'emplois, articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et lutte contre toute forme de harcèlement ;
- les politiques menées par la commune sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.



↑ Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, un événement est mis en place en présence du maire : ici un petit déjeuner en 2019

## Actions d'exemplarité internes aux services

### Vigilance au regard du bien-être des agents

• La collectivité porte une attention toute particulière aux conditions de travail. Sur l'année 2020, le déploiement des achats du nouveau marché des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle s'est poursuivi de manière progressive sur l'ensemble des services. Sa mise en œuvre permet d'améliorer de nombreux éléments et d'atteindre de nombreux objectifs :

- l'harmonisation des pratiques et des vêtements de travail – EPI ;
- une meilleure adaptation et qualité des équipements par métier ;
- une réponse aux attentes des agents en termes de confort et de qualité ;
- une amélioration des conditions de travail ;
- la régulation des achats « hors marché ».

Ce marché reste résolument tourné vers le confort de l'agent. Les vêtements et les équipements de travail, en plus d'être adaptés aux risques professionnels de nos métiers, sont adaptés aux saisons. L'ensemble des lots offre une panoplie relativement large, permettant à chacun de trouver ses équipements, en particulier lors d'évolutions des pratiques. De plus, des articles et coupes spécifiques « homme » ou « femme » sont proposées.

• La Direction des ressources humaines a instauré une charte de mobilité interne qui favorise la mobilité pour les agents souhaitant changer de service (anonymat,

entretiens afin de déterminer les intérêts et les compétences, proposition des postes ouverts, période d'immersion) et s'est dotée d'un logiciel d'analyse du profil professionnel des agents afin d'améliorer leur orientation. Grâce à ce dispositif, les démarches de mobilité professionnelle interne augmentent.

### MOBILITÉ INTERNE DU PERSONNEL :

En 2020, sur 138 mobilités engagées :  
60 ont réussies (36 %), 65 sont en cours (38 %)  
et 1 a été annulée (1 %).

• Le service des moyens généraux et la Direction des ressources humaines veillent à équiper rapidement et systématiquement les agents en mobilier de bureau adapté sur recommandation du médecin du travail.

• Afin d'accompagner les agents dans le maintien de l'emploi, le service « prévention santé » constitue un guichet unique entre la médecine du travail, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de l'Oise et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). En 2020, 1 dossier a été étudié pour des aides (prothèses auditives) du FIPHFP d'un montant de 500 €.

• Les agents qui sont en arrêt maladie de plus de 30 jours consécutifs sont reçus afin de faire le point sur leur situation. L'objectif est de les orienter si nécessaire vers un congé de longue maladie ou vers reprise à temps partiel thérapeutique. En 2020, compte-tenu du contexte sanitaire, ce dispositif a été temporairement suspendu, aucun agent n'a été reçu.



• Dans le cadre du bien-être des agents, la collectivité a proposé diverses formations :

- 6 agents ont suivi la formation « Efficacité et mieux être au travail »
- 6 agents ont suivi la formation « L'affirmation de soi dans son milieu professionnel »
- 9 agents ont suivi la formation « Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratiques »
- 8 agents ont suivi la formation « La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil »
- 2 agents ont suivi un bilan de compétences

• En 2020, 528 agents ont bénéficié d'une participation de la Ville sur leur contrat de mutuelle, ce qui représente un coût pour la collectivité de 189 887€.

• Des dispositifs visant à favoriser l'accès des agents de la collectivité à la culture et au sport sont mis en œuvre tels que des activités sportives proposées sur le temps du midi, des « balades de la salamandre », sorties culturelles organisées sur le temps du midi (3 balades ont pu être organisées en 2020 malgré la situation sanitaire, 39 agents en ont bénéficié), une action sociale contribuant à rendre les activités culturelles et de loisirs plus accessibles. Le comité d'œuvres sociales (COS) contribue à la prise en charge d'entrées au musées, concerts, spectacles et parcs de loisirs.

• En 2020, 6,28 % des effectifs de la Ville étaient en situation de handicap, 5,13 % pour la CAB et 8,20 % pour le CCAS.

• Des formations sont organisées pour les agents de la Ville et de la CAB dans le domaine de l'accessibilité. En 2020, une formation a été proposée celle du langage des signes suivi par un agent de la Ville.

• La Ville de Beauvais est très active sur le volet de la prévention routière. Depuis 2001, de nombreuses campagnes de sensibilisation sont menées chaque année au sein des écoles maternelles, élémentaires, des établissements secondaires sans oublier les établissements spécialisés. En 2020, le bureau de la prévention routière n'a pas organisé de gros projet à cause de la situation sanitaire.

• Pour la 6<sup>ème</sup> année, une convention de partenariat lie la Ville de Beauvais et les IME pour des séances de découvertes et nourrissage des animaux, ramassage des déchets au sein du parc Marcel-Dassault. Les séances ont été moins nombreuses, du fait de la situation sanitaire.

• Les travaux de remise aux normes d'accessibilité ont progressé sur les lieux de travail des agents ainsi que ceux ouverts au public. Depuis 2014, l'hôtel de ville est entièrement accessible grâce à l'installation d'un deuxième ascenseur rendant accessibles les services qui se trouvent aux demi-étages.

• La communication interne est un élément clé du fonctionnement d'une collectivité. Elle permet de transmettre des informations essentielles aux agents, de partager les projets, de favoriser l'interconnaissance entre services ou encore de recevoir l'expression des besoins des agents. Elle contribue ainsi aux échanges et au dialogue entre la collectivité et ses agents.

• Depuis 2018, elle est animée par une chargée de communication interne rattachée à la DRH. Aujourd'hui, la communication interne est articulée autour de 3 outils complémentaires sous l'emblème de la Salamandre : l'intranet, la lettre interne et l'actu en ligne, qui permettent de répondre aux objectifs suivants :

• Accompagner les agents dans l'utilisation et la compréhension de leurs droits (actualités RH : paye, temps de travail, formation, santé/sécurité) ;

• Favoriser l'interconnaissance des agents et projets des services : articles, photos ou vidéos sur des projets spécifiques, reportages photos ou vidéo sur les événements organisés en interne, portraits d'agents dans la Salamandre, organisation de Balades de la Salamandre à destination des agents pour découvrir nos services ;

• Valoriser les agents qui œuvrent pour le fonctionnement de la collectivité.

## ZOOM SUR... La crise sanitaire

• En 2020, en plus des missions habituelles, la communication interne a notamment été marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 :

- Au plus fort de la crise, lors du premier confinement de mars à mai 2020, elle a notamment participé à maintenir le lien entre les agents et la collectivité en les tenant informés au jour le jour de l'évolution de la crise et ses impacts dans les services (fil d'actualités quotidiennes, foire aux questions).

- Elle a par ailleurs permis de proposer des idées aux agents pour mieux vivre le confinement en famille et partager des informations dédiées aux encadrants pour les accompagner dans leurs missions pendant la crise.

- Elle a été une source d'information fiable sur l'évolution des protocoles et consignes sanitaires à appliquer dans le milieu professionnel et l'accompagnement à la généralisation du télétravail dès la rentrée de septembre.

- Elle a permis de diffuser une enquête sur le vécu du confinement et déconfinement par les agents et d'en présenter les résultats.



Dans le cadre de la promotion du plan de mobilité : participation au challenge de la mobilité Haut de France et animations internes en lien avec le vélo et le covoiturage (lancement de Klaxit).

À l'occasion des fêtes de fin d'année :

- dans l'objectif de créer du lien entre agents dans le cadre d'un projet solidaire, l'opération « Boîtes de Noël solidaires » a été lancée et a permis de collecter 140 colis pour des personnes en grande précarité ;

- en remplacement de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel 2021, qui n'a pu se tenir en raison des contraintes sanitaires, un

calendrier collaboratif des services a été préparé fin 2020 et diffusé tout au long du mois de janvier 2021.



## Reconnaissance

- Remise du prix du bénévolat avec une nouvelle catégorie « spéciale mobilisation Covid » (2020) ;
- Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville de Beauvais reste labellisée 5 arobases @@@@, plus haute distinction des Villes et Villages Internet (2020).
- Remise du prix du bénévolat (décembre 2016)
- Écharpe d'Or (2013) pour la qualité d'action de prévention routière
- Prix de l'Exemplarité dans la Fonction Publique en Picardie (2014) pour les initiatives qui favorisent l'insertion ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans le service public.
- Trophée de l'Accessibilité des Régions (2014) pour la médiathèque du centre-ville exemplaire en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Pavillon bleu, label obtenu pour la 14<sup>ème</sup> année pour la baignade du plan d'eau du Canada
- Ville internet, 5@ (2014-2015-2016)
- Ville d'Art et d'Histoire (depuis 2012)
- Prix National du Fleurissement des « Jardins Familiaux collectifs » (2012)
- Trophée de l'accessibilité (2012)
- Ville Amie des Enfants (depuis 2010)
- Prix de la vie associative (2009)
- Prix des collectivités accessibles, catégorie ERP (2011) et transports (2010)
- Label « Tourisme et Handicap » (2010)
- Territoria d'Or (2012) pour le Dispositif Urbain Culture Alzheimer
- Théâtre du Beauvaisis : scène conventionnée depuis 2005 et scène nationale de l'Oise en préfiguration depuis 2011
- L'Ouvre-Boîte : SMAC (salle de musiques actuelles)
- Le Labo – Espace culture multimédia depuis 2004
- Cinéma Agnès Varda et Cinespace, cinémas classés Art & Essai



# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le développement économique et le progrès social ne sont malheureusement pas toujours liés. En dépit du niveau de vie élevé des pays occidentaux, la pauvreté et l'exclusion sociale persistent. Certains territoires bénéficient de la mondialisation alors que d'autres sont oubliés. De plus, la société est confrontée à la fois par les besoins d'une population vieillissante et des jeunes qui voient leurs possibilités de futur se limiter.

Notre territoire n'est pas à l'abri de ces disparités entre territoires et entre générations. La Ville de Beauvais est marquée par la division physique et socio-économique entre son centre-ville historique et ses quartiers prioritaires. La politique de la ville, une compétence de la CAB encadrée par le Contrat de Ville, intervient sur quatre quartiers à Beauvais : Saint-Jean, Saint-Lucien, Argentine et Notre-Dame-du-Thil. Le quartier Saint-Jean, le plus peuplé de Beauvais, a fait l'objet d'un Programme de Rénovation Urbaine (PRU) qui a amélioré la qualité des logements et des espaces publics.

Au-delà du taux de chômage et des revenus très faibles, la population des quartiers de Beauvais est aussi très jeune : entre un tiers et la moitié de la population a moins de 20 ans selon les quartiers.

Afin d'améliorer l'accès aux services, surtout ceux de la jeunesse, dans les quartiers prioritaires, la Ville de Beauvais a ouvert de nombreux équipements de proximité. En plus de trois médiathèques de proximité, des structures liées à l'enfance et à la jeunesse et des crèches dans les quartiers, la Ville crée depuis plusieurs années des équipements transversaux, regroupant dans un seul bâtiment des services publics ainsi que des associations. Ces équipements facilitent les démarches des habitants et encouragent les rencontres entre différents acteurs sociaux.



Le quartier Saint-Jean abrite la Maison des Services et des Initiatives Harmonie (MSIH) qui regroupe une mairie annexe, le CCAS, un délégué du préfet, des associations d'insertion et d'accès aux droits, la Maison de l'Emploi et de la Formation ainsi que des entreprises. La Maison de la Jeunesse et des Associations (MJA) est à la fois un espace d'animation et un espace dédié aux associations. Le quartier Argentine compte parmi ses équipements de proximité une mairie annexe et la Maison des Associations, de la Jeunesse et des Associations (MAJI), qui regroupe un service dédié aux animations jeunesse. La maison du quartier sur Saint-Lucien a muté en 2019 pour devenir MALICE. Le projet regroupe en une seule structure une médiathèque, une maison des projets mise en place dans le cadre de l'ANRU et un centre social.



## Chiffres clés

Indicateur	Année	Valeur	Commentaires
Taux de chômage (au sens du recensement)*	2019	8,70%	France : 8,1%
Part de la population de 75 ans ou plus*	2019	8,30%	France : 9,5%

\*INSEE

## Indicateurs de suivi

Indicateur	2013	2014	2015	2016	2017-2019	Commentaires
<b>Lutte contre la précarité</b>						
Personnes couvertes par le RSA (allocataire + conjoint + enfants)**	8 963	9 825	10 144	15 788	NC	

\*\* CAF



## Nouvelles actions

### Lutte contre l'isolement des personnes âgées

• Le défi des résidences pour personnes âgées est de conserver ce qui fait leur originalité, c'est-à-dire l'accueil de personnes âgées, dans les conditions proches du domicile avec le respect de leur vie privée et de leur espace privatif, tout en accompagnant la survenue de la dépendance.

Ce défi a été encore plus grand en 2020 quand les familles, les aidants ou les intervenants habituels étaient parfois contraints de garder les distances sociales.

• Afin de lutter contre cela, les agents du service retraités ont appelé les séniors des résidences mais aussi tous les inscrits sur le registre communal des personnes fragiles tout au long des périodes de confinement.

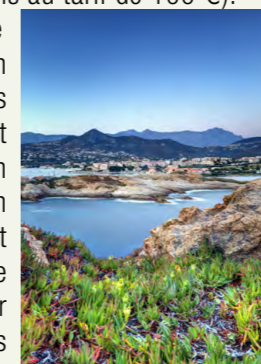
L'objectif a été de lutter contre l'isolement en gardant un contact. Une psychologue affectée aux résidences autonomie a pris l'attache de chaque personne en grande difficulté soit en établissement soit à domicile.

Au total, 3 971 appels ont ainsi été passés.



Après un début d'année anxiogène pour les seniors, le CCAS a souhaité maintenir son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances pour faire bénéficier aux seniors beauvaisiens des avantages de son Plan Seniors en Vacances. Grâce à ce partenariat, les retraités de plus de 60 ans non imposables bénéficient de tarifs très attractifs sur le séjour annuel conventionné ANCV organisé par le CCAS (qui complète par une aide financière aux foyers les moins aisés en leur permettant de partir une semaine en tout compris au tarif de 100 €).

En 2020, 2 séjours en France ont été proposés. Un premier en juin au cours duquel 48 retraités sont partis en Corse pour un séjour d'une semaine. Et fin août 2020, 41 seniors ont profité de la splendeur de la presqu'île de Giens pour une semaine de vacances les pieds dans l'eau.



La crise sanitaire a contraint à l'annulation du long courrier programmé en Thaïlande ainsi que des séjours destinés à la visite de la capitale tchèque et de Corfou.

Les nombreux seniors rencontrés en fin d'année pour la distribution des colis ont fait remonter aux équipes leur attente impatiente que soient proposées de nouvelles destinations.

• L'équipe entière du CCAS a travaillé à la rédaction régulière d'une gazette « confinée » des résidences afin d'informer et de palier à la suppression des activités via des tutoriels en matière de gym, de fabrication de masque de protection, ou encore d'ateliers bien être. À compter du 6 avril 2020, 12 éditions ont ainsi été distribuées aux 170 résidents ; plus des centaines d'attestations de déplacement (voir annexes).

Au tout début de la crise, les salariés ont aussi été mis à contribution pour fabriquer des masques en tissu. 360 ont ainsi été distribués aux résidents. Par la suite, des masques donnés par le Conseil départemental ont été remis aux seniors qui en avaient besoin (7 maximum par semaine) grâce à une dotation de l'État. Celle-ci a pris fin mais le CCAS continue sa distribution régulière au profit des seniors qui en expriment le besoin afin de s'assurer que chacun dispose des équipements de protection adaptés.

### Lutte contre la violence à l'égard des femmes

• Un poste de chargée de mission « Droits des femmes et des familles » a été créé en 2019 afin de diversifier et intensifier les actions de la Ville en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales et pour l'égalité. Elle reçoit

également les familles en difficulté repérées par les maires des communes et les oriente vers les différentes associations et structures en capacité de leur apporter un soutien.

### Rapprochement police-population

• La Police municipale propose « La cantine avec les policiers » qui permet aux enfants déjeunant à la restauration scolaire de rencontrer les agents de la police municipale. Cette démarche concerne les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2. Ils peuvent, au cours du déjeuner, converser directement avec les policiers et leur poser toutes leurs questions sur le métier, la formation, leur rôle auprès de la population...

• En février 2019, la Ville de Beauvais a mis en place le « Café des policiers » qui permet de faciliter l'échange entre la police municipale et les citoyens sur les questions de sécurité.

### Prévention de la récidive

• Initialement destinée aux majeurs, l'action de prévention de la récidive a été étendue en 2014 aux mineurs pris en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Une seconde coordinatrice à mi-temps a ainsi été recrutée en février 2014. Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, 43 personnes ont été orientées par nos partenaires prescripteurs.

• Les coordinatrices développent une approche globale. Elles traitent les problèmes de réinsertion sociale, professionnelle, travaillent sur la santé physique et psychique, sur les addictions, accompagnent les personnes dans leurs démarches administratives, l'accès au logement, aux activités culturelles et sportives qui participent aussi à la remobilisation et la re-socialisation de ces personnes.

### Journée internationale des droits des femmes

• Par ailleurs, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, 6 agents de nos collectivités ont été mises en valeur à travers un calendrier présentant les droits des femmes dans le milieu professionnel.

• Participation au « Village pour Elles », samedi 9 mars 2019 sur la place Jeanne-Hachette. Le service Prévention, a proposé une exposition intitulée : « Égalité entre les femmes et les hommes et prévention des violences sexistes et sexuelles ». Elle a pour but de mieux les informer et de les aider à mener une réflexion quant aux inégalités et violences constatées entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons. Elle est axée sur deux grandes parties, une relative aux inégalités entre les femmes et les hommes et une autre concernant la prévention des violences sexistes et sexuelles touchant majoritairement les femmes.

## Actions ayant progressé

### Accès à l'emploi

- Depuis plusieurs années, le Blog 46 organise les « Journées jobs d'été » afin d'aider les lycéens et les étudiants à trouver un travail saisonnier. En 2020, les « Journées jobs d'été » n'ont pu se tenir, l'action ayant d'habitude lieu fin mars / début avril et donc en plein confinement.

## ZOOM SUR... L'éducation pour la santé

- L'axe vie/éducation sur la notion de vie sexuelle et affective auprès du public jeune s'est prolongé en 2019 auprès de 179 lycéens avec l'accueil de l'action « Les après-midis du zapping » proposée par Solidarité Sida, en collaboration avec les structures locales d'information.
- 53 séances pour 878 enfants (4-12 ans) des écoles et ALSH (bucco-dentaire, hygiène, alimentation équilibrée).
- H2O profite des Journées mondiales en lien avec ses orientations, pour proposer des actions, comme la journée du lavage des mains qui a réuni 20 enfants et la Journée mondiale du pain qui a permis de sensibiliser 40 élèves en 2 demi-journées.



### Inclusion sociale

- Le Contrat de Ville remplace le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et a été signé avec l'ensemble des partenaires le 6 juillet 2015. La loi de finances 2019 ayant prolongé les contrats de ville, celui-ci a fait l'objet de la signature d'un avenant de prolongation jusqu'en 2022. C'est donc la 5ème année de programmation de ce nouveau dispositif qui cadre les orientations en matière de politique de la ville sur la période 2015-2022 et prévoit annuellement un programme d'actions en direction des habitants relevant des quartiers de la politique de la ville.
- Concernant la mise en place des nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU), deux quartiers sont éligibles à Beauvais : Argentine et Saint-Lucien.
- En juillet 2016, la CAB a signé un protocole de préfiguration des NPNRU avec le Préfet de l'Oise, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Ville de Beauvais, les bailleurs et d'autres partenaires. L'objectif de ce protocole a été d'approfondir le diagnostic et le fonctionnement de ces quartiers et d'étudier les possibilités d'intervention en lien avec les objectifs incontournables fixés par l'ANRU pour ces programmes (désenclavement, diversification fonctionnelle, diversification de l'habitat, amélioration du cadre de vie...).
- Les projets urbains ont été présentés le 19 septembre 2019 à l'ANRU et à ses partenaires nationaux. Ils ont l'objet d'une déclaration d'engagement permettant le lancement anticipé des travaux qui a été signée le 4 décembre 2019 et sera poursuivie par la signature de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain courant 2021.

### Lutte contre l'isolement des personnes âgées

- La loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015 affirme la mission de prévention de la perte d'autonomie des résidences et fixe un socle minimum de prestation à proposer avant 2021. Dans ce cadre, le partenariat mis en place avec le Département a permis de développer les actions proposées quotidiennement à tous les seniors du territoire et réalisées au sein des 3 établissements gérés par le CCAS.
- Un large programme d'activité distribué dans chaque foyer vient proposer des actions dans des champs variés tels que : le bien-être via des ateliers socio esthétiques ; l'accès aux nouvelles communications avec des points wifi et des cours d'informatiques ; le maintien des capacités physiques ou cognitives via des ateliers de gymnastique ou encore des ateliers mémoire.
- Les actions ainsi proposées à tous les seniors sur le territoire communal viennent couvrir la quasi-totalité des jours de la semaine et permettent aux plus isolés d'accéder gratuitement à des actions de préservation de l'autonomie. Durant les périodes complexes de confinement, les activités ont été limitées à la seule

présence des résidents voir annulées durant la première phase de confinement. Elles ont été remplacées par la création d'une « gazette des résidences », support papier d'information distribué de manière hebdomadaire durant la phase 1 de confinement.

Au-delà des éléments purement informatifs cet outil avait aussi pour objectif d'importer dans les appartements des données habituellement proposées au sein des ateliers collectifs : quelques exercices de gymnastiques, des recettes, des ateliers destinés à travailler la mémoire, comment se préparer un soin avec les ingrédients du quotidien... Au fur et à mesure de l'assouplissement des interdictions, très strictes rappelons-le dans les établissements médico sociaux accueillant des personnes âgées, les partenaires ont repris des ateliers en individuel en réinventant leur pratique.

C'est ainsi que la socio esthéticienne a pratiqué en rdv individuels. Les ateliers de Marianne qui animent habituellement des temps collectifs de pâtisserie ont proposé des confections individuelles. En 2020, les actions de lutte contre la perte d'autonomie ont été proposées à 715 bénéficiaires pour un total de 93 143 € financés par des crédits de la CNSA.

Nombre de bénéficiaires								Total du nombre d'aides ou d'actions financées	Montant financier global 2020
Hommes	Femmes	GIR 1 à 4	GIR 5 à 6 ou non GIRé	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	De 80 à 89 ans	De 90 ans ou plus		
128	577	96	607	93	230	272	109	715	93 143 €



## Actions courantes

### Inclusion sociale

En 2020, la Ville a contribué à l'insertion professionnelle de différents publics via 21 agents en apprentissage et 1 agent ayant bénéficié du dispositif emploi d'avenir.

Née de la loi de cohésion sociale dite « loi Borloo » en 2005, la Plateforme de Réussite Éducative est un outil d'accompagnement des enfants vulnérables et de leurs familles : « Il s'agit d'apporter aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans, présentant des signes de fragilité, un soutien éducatif, culturel, social, sanitaire afin de leur donner des chances de réussite. Ces programmes ont vocation, dans l'absolu, à accompagner les intéressés de l'école maternelle jusqu'au terme de la scolarité, en prenant en compte la globalité de leurs difficultés et de leur environnement, en particulier la famille » (extrait de la circulaire du 27 avril 2005 de la Délégation Interministérielle à la Ville).

- Près de 250 enfants sont inscrits dans un parcours de Réussite Éducative en 2019.
- 1/3 d'entre eux bénéficie d'un accompagnement psychologique.
- 2/3 bénéficie d'autres actions adaptées à la problématique soulevée.

Si l'État finance le dispositif pour les quartiers prioritaires, Argentine, Saint-Jean et Saint-Lucien (inscrit au contrat de ville, c'est l'axe majeur du volet Éducation), le CCAS finance sur fonds propres les actions d'accompagnement en direction des enfants habitants des autres quartiers du territoire.

- Pour sa 8<sup>ème</sup> édition, 22 jeunes Beauvaisiens de 18 à 24 ans ont participé à des travaux d'entretien avec différents services de la Ville afin de financer leurs vacances dans le cadre de « Vacances solidaires ». Depuis 2013, ce dispositif a comme objectif d'impliquer des jeunes des quartiers prioritaires dans des actions citoyennes et de leur donner la possibilité d'être acteurs de leur projet de vacances. Un séjour a été organisé en 2019.



- La Ville accompagne les jeunes en favorisant la mobilité et l'employabilité à travers le dispositif « Permis citoyen ». Elle apporte aux jeunes Beauvaisiens de 18 à 25 ans, étudiants, lycéens, en formation ou en recherche d'emploi, une aide de 500 euros - qui peut être portée à 750 euros sur des critères d'assiduité - est versée aux auto-écoles. En échange, les jeunes s'engagent à effectuer entre 70 et 105 h de contrepartie au sein d'un service communal. C'est un dispositif qui a bénéficié à 49 jeunes en 2019, ils étaient 46 jeunes en 2018, 39 en 2017 et 37 en 2016.

Permis citoyen	2017	2018	2019	2020
Nombres de jeunes de 18 à 25 ans	39	46	49	41

- Dans le cadre de ses missions en faveur de la mobilité et de l'insertion, le Blog 46 en partenariat avec le service Patrimoine naturel de la Ville de Beauvais, met en place des chantiers bénévoles, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ces différents chantiers permettent aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, d'être sensibilisés à l'écocitoyenneté et de partager des valeurs d'entraide et de solidarité.

- En 2020, malgré les contraintes sanitaires 74 jeunes Beauvaisiens ont pris part à 14 chantiers de bénévolat sur la ville et son agglomération, pas de chantier week-end, ni à la semaine hors territoire organisés cette année.

- Les premiers chantiers ont d'abord eu pour but d'apporter une aide à la Direction des parcs et jardins qui était en suractivité après le 1er confinement.

- Les chantiers d'entretien de site naturels et protégés ont repris courant juillet et ont perduré jusqu'en novembre 2020.

- L'engagement, la persévérance et la qualité du travail rendu par les jeunes ont été loués par l'ensemble des encadrants techniques et les chefs de services.

- L'inclusion par le sport dans les quartiers prioritaires, portée par M. Diallo, vise à utiliser le sport comme vecteur de socialisation et comme outil d'accompagnement vers l'insertion professionnelle avec 3 axes principaux :

- l'organisation de tournois sportifs « Sports, quartiers et amitié » encadrés par M. Diallo et portés par les jeunes âgés de 18 à 25 ans, a pour but d'investir les jeunes dans des actions inter quartiers.

- « Les vacances solidaires » permettent aux jeunes de s'impliquer dans la rénovation de sites municipaux (nettoyage, peinture, réhabilitation) avec pour contrepartie la mise en place de deux séjours de vacances en semi autonomie.

- L'activité sportive avec les créneaux « futsal » ouvert aux 10/17 ans et + de 17 ans en soirée.

Ces 3 axes ont fortement été impactés par la crise

sanitaire et notamment par la réglementation en vigueur quant à la pratique des activités sportives.

La pratique des activités sportives en plein air a été privilégiée lorsqu'elle était permise.

Les activités sportives en sites fermés ont été proscrites sur une grande partie de l'année 2020. M. Diallo a donc été orienté vers un rôle de médiation vers les jeunes des QPV et a mis ses compétences à destination des centres sociaux.

L'accompagnement « de masse » a été relégué au profit d'un accompagnement plus individualisé visant à accompagner, insérer, réinsérer, orienter ou réorienter le jeune.

- Les 2 chantiers d'insertion ont permis à des personnes très éloignées de l'emploi de se réinsérer socialement et professionnellement dans la société active en leur permettant de résoudre à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé, les différents freins qu'ils rencontrent (mobilité, logement, santé, dettes...)

La situation sanitaire a fortement impacté la situation économique ainsi que l'accompagnement des jeunes vers les formations. L'emploi a été beaucoup plus contraint en 2020.

- Les chantiers d'insertion permettent à des personnes très éloignées de l'emploi de se réinsérer socialement et professionnellement dans la société active en leur permettant de résoudre à travers un accompagnement socio-professionnel renforcé, les différents freins qu'ils rencontrent (mobilité, logement, santé, dettes...). Le taux de sortie dynamique (CDD > 6 mois, formation qualifiante...) est de 46 % pour le chantier Écospace.

- En 2019, la Ville a contribué à l'insertion professionnelle de différents publics via 3 agents en contrat unique d'insertion, 17 agents en apprentissage, 1 agent ayant bénéficié du dispositif emploi d'avenir.



### Lutte contre la précarité

- Géré par le CCAS depuis 2007, le Centre d'Accueil Entraide Pauvreté Précarité (CAEPP) a une capacité d'accueil de 37 places agréées pour un total, en 2020, de 69 personnes accueillies pour un total de 13 060 nuitées, soit un taux d'occupation à 96,96 %. Par le travail impliqué de l'équipe, le CAEPP affiche un taux de sorties positives de 62 %. En 2020, plus de 24 000 repas ont été servis.

### Lutte contre l'isolement des personnes âgées

- La Ville, à travers le CCAS, mène plusieurs projets pour lutter contre l'isolement et protéger la santé de ses aînés. En 2004, la Ville s'est dotée d'un service de convivialité avec 2 agents à temps plein qui proposent des visites à domicile afin de proposer un temps de convivialité mais aussi afin d'opérer une veille sociale, informer sur les dispositifs qui existent en cas d'apparition de signes liés à la perte d'autonomie.

- Dans le but de développer une politique forte de soutien au maintien à domicile un service a été créé en 2011 afin d'accompagner individuellement la perte d'autonomie.

- Les temps forts de chaque début d'année sont les « banquets » qui permettent aux seniors beauvaisiens de tisser des liens lors d'un déjeuner-dansant. Les retraités peuvent assister à l'une des 6 manifestations de janvier autour d'un thème. En 2020, 4 200 seniors y ont été inscrits.

- Le dispositif colis aux seniors a été maintenu en 2020 avec une grande difficulté dans la distribution de ces derniers. Habituellement réalisée au sein de l'hôtel de ville, cette action regroupe près de 2 200 par jour au sein d'une pièce fermée. Évidemment la crise sanitaire ne permettant pas cela, il a été indispensable d'inventer une nouvelle organisation. Les agents du CCAS se sont donc relayés en télétravail pour recevoir tout au long de la journée les inscriptions des seniors afin de pouvoir ensuite proposer des créneaux de distribution en drive. 7 242 colis ont été offerts aux seniors en 2020.

Distribués par les agents CCAS à domicile : 809  
Distribués à domicile par les partenaires 1 070  
Retirés par les seniors en drive à Elispace : 5 363

- Le CCAS a également porté à domicile durant le mois de juin 2020, 758 brumisateurs aux seniors du territoire les plus âgés, isolés et fragiles.

- Les agents du CCAS ont également été les interlocuteurs des seniors sans solution pour éviter les attestations de déplacement qui leur posaient tant de problèmes. 97 ont été distribuées.



### Prévention de l'incivilité et de l'insécurité sociale

- L'équipe de médiateurs de tranquillité publique concourent à la tranquillité publique par une présence rassurante, établissant des contacts avec les habitants, les commerçants et particulièrement les jeunes. Ils apaisent les tensions, participent à la régulation des conflits de la vie quotidienne notamment les conflits de voisinage. Ils assurent une présence sur le terrain et travaillent en coordination avec les services de la Ville, de sécurité, les associations et les partenaires. Ils ont un rôle de proximité, d'écoute et de prévention. Leurs missions se concentrent sur deux axes principaux : la scolarité et la tranquillité publique. Ils sont chargés de contribuer au maintien des règles de civisme et de « savoir vivre ensemble » sur le territoire.

- Les médiateurs assurent dans ce cadre des missions de sensibilisation auprès des jeunes. La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement constituent une priorité de l'Agglomération du Beauvaisis. Dans ce cadre, l'équipe des médiateurs de tranquillité publique propose aux collèges et lycées de Beauvais des interventions sur cette thématique. Ils proposent également aux écoles et accueils de loisirs l'animation du « jeu du petit citoyen ». Il s'agit d'un jeu créé par le service Prévention - sécurité de la CAB. Cet outil permet d'aborder de manière ludique les questions de société et de citoyenneté (les valeurs, les institutions, les sanctions, la gestion des conflits...) avec les jeunes enfants (6-11 ans). Outre les connaissances apportées, cet outil permet également aux enfants d'acquiescer les bons réflexes lorsqu'ils sont confrontés à des situations de harcèlement, de racket, de violences...

- La Ville a signé une convention de partenariat avec les services départementaux de l'Éducation nationale concernant le partage d'informations afin de travailler conjointement pour la prévention de la délinquance et de lutter contre le décrochage scolaire.

- Une procédure de « rappel à l'ordre » est un outil à la disposition du maire destiné à apporter une réponse rapide et souple à des faits non délictueux de nature à entraîner un trouble au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité. Cela peut concerner un certain nombre de thématiques.

Sans être exhaustif : conflits de voisinage, absentéisme scolaire, présence de mineurs non accompagnés à des heures avancées, certaines atteintes légères à la propriété publique, incivilités commises par des mineurs, incidents aux abords d'établissement scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire, nuisances sonores, certains écarts de langage. Le rappel à l'ordre est exclu lorsqu'il s'agit de faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits ou lorsqu'une plainte a été déposée ou qu'une enquête judiciaire est en cours.

Sous la forme d'une injonction verbale adressée par le maire ou son représentant lors d'un entretien, il permet un « recadrage civique » (rappel des règles de la vie en société, des lois, appel au civisme), de prévenir la récurrence des comportements inadaptés ou incivils. Sans perdre de vue l'objectif principal du rappel à l'ordre, il s'agira également lors de ce rendez-vous d'être à l'écoute de l'auteur du fait pour possiblement répondre à une problématique individuelle, de mettre en évidence une situation sociale difficile.

- En partenariat avec le Procureur de la République, la Ville anime depuis 2012 un dispositif d'accompagnement renforcé destiné aux personnes sortant de détention. Initialement destinée uniquement aux majeurs, cette action de prévention de la récurrence a été étendue en 2014 aux mineurs. En lien avec de nombreux partenaires, les coordinatrices accompagnent les personnes à leur charge sur différentes thématiques : emploi et formation, accès aux soins, accès au logement et les activités sportives et culturelles socialisantes.

### Lutte contre la violence à l'égard des femmes

- La Ville veille chaque année à marquer la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre de cette journée, le 25 novembre, la Ville a mis en place :

- Une table ronde « Pour elles, imaginons les projets de demain » avec les acteurs du réseau beauvaisien de lutte contre les violences faites aux femmes,

- Une exposition « Oui, mais pas que victime » en partenariat avec France victimes 60,

- Une marche intitulée « Pour elles, ne restons pas silencieux ».

- Le service Prévention - sécurité de la Ville a élaboré un livret à destination des professionnels amenés, de près ou de loin, à rencontrer des femmes victimes de violences conjugales. L'objectif est de leur mettre à disposition un outil fonctionnel qui recense tous les dispositifs existants sur territoire de Beauvais, mais aussi qui ajoute des infos à connaître, des points de vigilance... Un site internet vient, en outre, compléter les informations du livret (<http://www.beauvais.fr/droits-des-femmes/violences-conjugales.html>). Au total, 120 livrets ont été distribués aux différents partenaires (bailleurs sociaux, service logement, maisons de quartier, maisons départementales des solidarités, commissariat de police, association d'aide aux victimes, accueil de jour, Samu Social, SIAO, hôpital...). Ils sont téléchargeables sur le site de la Ville.



### Actions d'exemplarité internes aux services

#### Accès à l'emploi pour tous

- Au total, 516 agents ont bénéficié d'au moins une formation en 2020 et 990 stages ont été suivis.

- Pour 29 agents, ces formations contribuaient au développement personnel (efficacité et mieux être au travail, l'affirmation de soi dans son milieu professionnel, stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique, la gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil).

- Ces formations ont également permis de sensibiliser 8 agents aux violences et aux différentes formes de harcèlement (gestion des conflits et l'agressivité en situation d'accueil).

- Enfin, 2 agents ont suivi un bilan de compétences.

### Reconnaissance

- Territoria d'Or 2011 pour le Conseil pour l'Harmonie Éducative et Sociale et pour l'Opération « Bonjour Facteur »

- Prix CODERPA 2015 « Semaine bleue 2015 » pour le programme proposé en 2015 : thé dansant, ateliers créatifs, ateliers culturels

- Prix Territoriaux La Gazette – GMF 2016 - « Pour une meilleure prise en charge des victimes de violences conjugales »





# DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT LES MODES DE PRODUCTIONS ET DE CONSOMMATIONS DURABLES

## PORTRAIT DU TERRITOIRE

Nos modes de consommation et de production actuels ne sont pas durables : ils produisent des émissions de gaz à effet de serre (GES), épuisent les ressources naturelles et créent des inégalités sociales. Il faut donc développer une économie plus respectueuse de l'environnement et des êtres humains. Pour cela, plusieurs pistes d'actions, à la fois générales et spécifiques, sont envisageables.

Le développement d'une économie « durable » passe par la prise en compte des enjeux du développement durable par les producteurs et par les consommateurs.

- Pour les entreprises, cela se manifeste par l'adoption de pratiques plus responsables sur le plan social et environnemental.
- Les particuliers ont aussi un rôle à jouer en favorisant une consommation de produits avec un faible impact négatif sur l'environnement et la société : par exemple, les produits recyclés ou recyclables, « bio » et/ou locaux.
- Les collectivités ont, notamment, la responsabilité de favoriser la création d'emplois dignes et de développer les secteurs porteurs du futur afin de permettre l'accès de tous à un emploi.

En plus des pratiques générales, il existe également des secteurs spécifiques et des modes de production qui favorisent le développement d'une économie durable. Pour Beauvais, ce sont l'économie sociale et solidaire (ESS), les circuits courts agricoles.

L'ESS est déjà bien implantée sur le territoire avec des structures qui promeuvent le recyclage, le réemploi et qui créent de l'emploi pour des personnes éloignées du marché du travail (Ateliers de la Bergerette, Emmaüs, structures d'insertion...). De plus, deux Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) connectent des maraîchers, éleveurs, céréaliers, arboriculteurs et artisans des métiers de bouche locaux avec des consommateurs afin de favoriser les liens sociaux. Selon les modes de productions des acteurs des circuits-courts, il est possible de réduire les émissions de GES liées aux transports. Tout cela participe au soutien des agriculteurs locaux engagés dans un mode de production sans intrants chimiques de synthèse et/ ou « bio ». Enfin, les acteurs du secteur agro-alimentaire, bien représentés à Beauvais entre autres par l'Institut UniLaSalle-Beauvais et AGCO, seront de plus en plus sollicités pour nourrir une population mondiale croissante et faire face aux effets du changement climatique sur la production agricole.

## Chiffres clés

Indicateur	Année	Valeur
Concentration d'emploi (nbre d'emplois sur le territoire/ 100 actifs)	2009	189,8
	2012	197,1
	2014	119,1
	2016	199,3

(source INSEE)



## Nouvelles actions

### Promotion des circuits-courts alimentaires durables

- Au printemps 2020, suite à la décision gouvernementale de fermer les marchés de plein vent pour cause de crise sanitaire liée au COVID, la Ville de Beauvais a mis en place l'initiative « Mon Marché Local 2.0 » permettant aux habitants de précommander en ligne auprès des producteurs locaux habituels du marché et de venir retirer leurs produits le samedi matin sur la place des Halles, tout en limitant les risques de contamination.
- Avec près de 1 000 commandes passées chaque semaine, ce système aura permis d'assurer une continuité des liens entre producteurs et consommateurs et l'accès des Beauvaisiens à des produits alimentaires de qualité en cette période inédite.

### Soutien aux commerces

- Les services de la Ville de Beauvais ont accompagné l'installation d'un magasin de producteurs locaux en centre-ville. Celui-ci a pu ouvrir en décembre 2020.

### Soutien à la redynamisation du centre-ville

- L'hyper-centre de Beauvais début 2021 compte 330 cellules commerciales dont 27 locaux vacants. Ces cellules représentent un taux de vacance de 8,18 % (inférieur à la vacance commerciale des villes moyennes sur le reste du territoire national qui s'élevait à 12 % au titre de l'année 2019). Avec une part de 37 % d'enseignes nationales le centre-ville de Beauvais constitue une polarité commerciale importante pour l'ensemble de l'agglomération du Beauvaisis.
- Dans cette optique, la Ville de Beauvais s'est engagée dans un programme « Cœur de ville, Cœur de vie » afin d'affirmer la vocation marchande du centre-ville. Trois études sont réalisées en 2017 par les prestataires Potloc (Habitudes de consommation), Bérénice (Etude sur la redynamisation du centre-ville) et Fluxvision (Etude de flux sur le centre-ville). Un partenariat a été lancé en novembre 2020 avec la société My Traffic, toujours dans le but d'étudier les flux et leurs comportements. Les préconisations inhérentes à ces études font l'objet d'une déclinaison au travers de 20 actions.

## 20 ACTIONS

### POUR REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

- Création d'un observatoire des valeurs locatives,
- Recherche active de nouvelles enseignes avec une présence sur différents salons,
- Lancement des boutiques test en novembre 2020,
- Mise en œuvre d'une équipe dédiée au commerce,
- Création d'un office du commerce d'ici la fin de l'année 2021,
- Édition d'un support de communication dédié à l'attractivité,
- Faciliter l'information sur le stationnement,
- Une signalétique spéciale sur le cœur de ville,
- Développement de la marque centre-ville à travers les réseaux sociaux,
- Lancement d'un nouveau FISAC,
- Fonds de modernisation des commerces,
- Relance du SASTI (Fond d'aide aux artisans et commerçants en difficulté),

- Fonds de garantie des loyers,
- Renforcement du Plan Local d'Urbanisme,
- Accompagnement des commerçants sur l'évolution numérique,
- Habiller les locaux vacants,
- Attirer par des animations (52 semaines / 52 événements),
- Soutien renouvelé à l'association des commerçants,
- Une halle gourmande en centre-ville avec une étude sur la faisabilité rendu en janvier 2021. Une étude architecturale doit débuter en 2021,
- Soutenir le maintien d'offres de services et de logements en ville,
- Participation à la journée nationale du commerce de proximité de l'artisanat et du centre-ville,
- Création d'une Market Place nommée « Place du Beauvaisis » pour faciliter la digitalisation des commerçants.

## Actions ayant progressé

### Promotion des circuits-courts alimentaires durables

## ZOOM SUR... Le marché bio

- Depuis juin 2018, un marché mensuel de produits biologiques a été développé. L'opération s'est poursuivie en 2020, permettant la rencontre entre producteurs, commerçants et consommateurs tous les premiers dimanches matin de chaque mois, en centre-ville de Beauvais.



- En 2016, la Ville de Beauvais avait travaillé en partenariat avec l'association Terre de Liens afin de permettre l'installation agricole de 2 maraîchers en agriculture biologique sur des terres communales. Depuis, d'autres espaces communaux ont pu être identifiés afin d'engager un deuxième projet agricole sur les terres de la commune, rue de la Mie-au-Roy. Un accompagnement a été mis en place en 2019-2020 pour l'installation d'une maraîchère sur cette parcelle, sans que le projet ne puisse aboutir, suite au désengagement de celle-ci.
- En 2020, une carte des producteurs du grand Beauvaisis a été réalisée par le PETR et largement relayée aux habitants de Beauvais (BNT, site internet, réseaux sociaux).
- La Ville de Beauvais a participé à l'élaboration d'un Contrat de Transition Écologique pour l'agglomération du Beauvaisis, axé sur la transition agricole et alimentaire. Les ambitions et projets associés à ce contrat entre l'État, la Région et la collectivité ont été largement communiqués et relayés auprès des habitants de Beauvais (BNT, presse locale, sur le site web de la Ville, etc.).

## Actions courantes

### Soutien aux commerces

- Le commerce constitue un levier économique important à l'échelle du territoire communal, de par la dimension de création de lien social et d'emploi qui lui est directement rattachée. Ainsi, la Ville de Beauvais s'est fortement engagée en faveur du développement et du maintien des activités commerciales, en accompagnant en 2018 une trentaine de porteurs de projets dans les démarches liées à leur implantation commerciale (conseil sur l'implantation et recherche de local, aide à la recherche de financement, démarches d'urbanisme...). La Ville agit en soutenant les acteurs qui contribuent à faire de Beauvais un territoire dynamique sur le plan de l'attractivité commerciale.

### Soutien aux productions agricoles durables

- L'achat des parcelles pour mettre en sécurité deux cavités a donné l'opportunité d'engager un partenariat avec Terre de Liens pour favoriser l'installation de maraîchers. En septembre 2015 a été signé un contrat avec deux jeunes professionnels permettant ainsi la remise en culture de près de 5 hectares en maraîchage bio. Les premières cultures sont prévues pour la saison 2017, considérant qu'en 2016 les 2 maraîchers ont préparé les terrains et installé des équipements.

### Soutien du recours à l'emploi local

- Chaque année, la Ville et son agglomération participent à plusieurs événements pour favoriser les rencontres entre les entreprises qui souhaitent embaucher et les habitants du territoire. En 2014 et 2015, la Ville a participé au Forum de l'emploi en partenariat avec la MEF et au Forum ZFU. Ce forum a été repris dans un dispositif global. Organisé par la MEF et la CAB, il vise à aider des habitants des quartiers prioritaires de la ville à accéder aux emplois dans la zone franche urbaine.

### Développement de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises

- La Charte de 2017 sur l'implantation de relais de téléphonie mobile avec quatre opérateurs (Bouygues Télécom, Orange, SFR et Free Mobile) est maintenue jusqu'en 2020, après quoi elle devra être renouvelée sur la base d'un accord entre la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et les opérateurs. Cette charte engage les opérateurs à préserver des paysages urbains et naturels, à se concerter avec les élus et les habitants et à contenir les niveaux de champs électromagnétiques dans le respect des valeurs réglementaires actuelles ou à venir. Un comité de suivi se réunit au moins une fois par an pour s'assurer de sa bonne application.

- La parution de nouveaux textes législatifs (loi Abeille de février 2015 et décrets) a fait de l'année 2016 une année de transition pour que chacune des parties puisse prendre connaissance des nouvelles législations. Ainsi, la charte de téléphonie mobile a été retravaillée avec l'ensemble des opérateurs et la Ville en 2017 pour une signature prévue en février 2018. Le 23 novembre 2018, la loi Elan vient est venue soutenir et encadrer sur le territoire l'installation de la quatrième génération du réseau de téléphonie mobile jusqu'en 2022. Avec le déploiement de la 5G, la loi Huawei ou « loi 5G » du 1er août 2019, a été promulguée dans le but de préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles.

### Services aux familles

- La Maison de Ther a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2016 ; c'est un projet d'innovation sociale qui vise à faciliter la conciliation des temps professionnels et familiaux pour les salariés de la ZAC de Ther à Beauvais, au travers d'un tiers-lieu convivial proposant divers services : une crèche inter-entreprises (gérée par la Ligue de l'enseignement de l'Oise), une conciergerie de services à la personne (dont une repasserie sur place gérée par « FAIRE »), des activités physiques et sportives (gérées par l'UFOLEP), des animations culturelles et un pôle de formation (géré par la Ligue). La « Maison de Ther » est labellisée innovation sociale, c'est la première structure de ce type en Picardie.



## Actions d'exemplarité internes aux services

### Développement des modes de consommation durable

- Depuis fin 2019, un marché public spécifique a été établi pour la fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique à destination de l'Unité de Production Culinaire de Beauvais, qui confectionne les repas des 16 terminaux de restauration scolaire de la Ville et des 2 selfs des agents municipaux.
- Le service des marchés publics a maintenu ses obligations, lancées en 2015, concernant le développement des clauses environnementales et d'insertion facultatives sur différents marchés (produits d'entretien, aliments bio, transport scolaire, fournitures de bureau, etc.). Depuis septembre 2016, un tableau de suivi des marchés intègre une clause d'insertion par l'activité professionnelle.

# 3 DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## INDICATEURS D'EXEMPLARITÉ INTERNE

	Indicateur	2017	2018	2019	2020	Commentaires
En tant qu'institution écologiquement responsable	Part des véhicules électriques dans la flotte automobile Beauvais/CAB/CCAS	14,66%	17,80 %	17,80%	<b>18,56%</b>	Objectif fixé par la loi de la transition énergétique : 20% Pour atteindre l'objectif des 20 % il faudrait acquérir 11 véhicules électriques supplémentaires en remplacement de véhicules thermiques. Cependant, les frais de fonctionnement liés à la location des batteries et aux contrats de maintenance sont beaucoup plus élevés que les économies de carburants attendues
	Consommation de papier (ramettes)	6 296	44 514	47 80	<b>4 775</b>	
	Consommation d'eau	NC	77 481 m <sup>3</sup>	NC	<b>NC</b>	Baisse très significative en 2015 due en partie à la convention passée avec Véolia qui permet de connaître l'index de consommation journalière. Dès lors, une anomalie peut être résolue dans presque l'immédiateté. Un indice chiffré de 0 à 120 points est attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau (en hausse de 7 points par rapport à 2015)
	Taux de renouvellement du parc informatique	31,8%	17,6%	19,3%	<b>30,2%</b>	Renouvellement en 2020 des tablettes des élus âgées de six ans + fort investissement dans les PC portables pour les télétravailleurs.
En tant qu'employeur socialement responsable	Taux des sorties dynamiques du chantier d'insertion	75%	45%	42%	<b>67%</b>	Le contexte économique de l'emploi et le nombre croissant des problématiques à résoudre empêchent une bonne évolution du taux.
	Emplois d'avenir	13	3	1	<b>1</b>	
	Taux d'emploi travailleurs handicapés	5,09%	4,70%	6,09%	<b>6,28%</b>	
	Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation	66,25%	69%	57%	<b>51,36%</b>	
	Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une formation de développement personnel	-	31	47	<b>29</b>	Ce type de formation a démarré en 2018.
	Nombre d'agents bénéficiant d'une prise en charge mutuelle	-	477	545	<b>528</b>	
	Nombre de télétravailleurs			7	<b>27 avec conventions</b>	Plus de 200 du fait de la crise sanitaire

## Egalité entre les femmes et les hommes :

Tableau de la répartition par filières en 2020

Catégorie d'emploi	Sexe	Filière								TOTAL
		Technique	Administrative	Animation	Police	Sportive	Culture	Médico sociale / sanitaire et sociale	Autres	
A	Femmes	4	17	0	0	0	2	8	0	31
	Hommes	10	12	0	0	1	2	1	0	26
B	Femmes	7	21	11	0	1	2	0	1	43
	Hommes	30	6	7	4	8	3	0	0	58
C	Femmes	169	65	63	16	0	2	98	0	413
	Hommes	309	10	29	31	0	1	0	0	381
TOTAL	Femmes	180	103	74	16	1	6	106	1	487
	Hommes	349	28	36	35	9	7	1	0	465

## Montant moyen des rémunérations brutes en euros – année 2020 :

Catégorie d'emploi	Hommes	Femmes	Différence (H-F)
A	47 366	41 818	5 548
B	32 670	26 787	5 883
C	24 334	21 130	3 204
Moyenne globale	26 662	22 946	3 715

## ORGANISATION DU PILOTAGE



### Organisation interne de la démarche développement durable

#### La direction développement durable, santé, prospective territoriale (DDSPT)

En 2002, la Ville s'est impliquée dans une démarche volontaire de développement durable par une réflexion sur l'élaboration d'un Agenda 21. Cette démarche initiale s'est traduite par la création d'une mission dédiée. Après la conception et le vote du programme d'Agenda 21 beauvaisien en 2007, ce service a été mutualisé avec la CAB.

En 2009, sur la base d'une proposition du Directeur Général des Services, J.-J. Delory, Caroline Cayeux a engagé une démarche de prospective pour la CAB afin d'identifier un projet pour le territoire appelé « Prospective 21 » pour faire écho à l'Agenda 21 initié en 2002. Cette P21 confère à l'Agglomération un projet « chapeau » structuré autour de grandes tendances identifiées selon les par-

ticularités du territoire qui englobe et donne le cadre des futures actions de la CAB, ses dispositifs et contribue à sa gouvernance (conférence des maires...). Aujourd'hui, la direction Développement durable, santé, prospective territoriale (DDSPT) pilote une grande variété d'actions : CTE, PCAET, CLS, P21...

Elle est aidée dans cette démarche par son rattachement direct à la Direction Générale, ce qui renforce son rôle transversal. Le service promeut une démarche de développement durable en interne par le pilotage de projets opérationnels et novateurs : groupe de transition des entreprises (GTE), réseaux de chaleur à énergies renouvelables... Cette direction accompagne également d'autres services dans le changement des pratiques : réseau de référents au développement durable (RDD).



# STRATÉGIE D'AMÉLIORATION CONTINUE

## Programmes stratégiques

Une facette de la démarche développement durable est l'amélioration continue, c'est-à-dire savoir quelle est la situation initiale de départ et bien identifier l'objectif à atteindre.

De plus en plus de plans stratégiques transversaux et thématiques des deux collectivités poursuivent cette démarche en établissant un état des lieux ou un diagnostic du territoire afin d'alimenter les décisions des élus et des plans d'actions.

La plupart des documents stratégiques est portée en partenariat par la Ville et son agglomération par exemple le Plan de Déplacement Urbain (PDU) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Le Contrat de Ville, porté par l'Agglomération en raison de sa compétence de politique de ville, concerne exclusivement les quartiers prioritaires à Beauvais.

Un document stratégique a été porté en 2015 par le CCAS : la Ville s'est engagée sur un Pacte Social Local (PSL) dans l'objectif de lier les habitants entre eux et de les associer aux actions menées ou à mener à Beauvais. Le CCAS a créé en 2015, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) pour proposer des actions et/ou dispositifs solidaires et innovants susceptibles d'être concrétisés par le CCAS. Différentes préconisations ont été apportées dans le 1er rapport du CVS en juin 2016.

Ainsi, via une organisation mutualisée entre la CAB, la Ville, le CCAS et l'OTAB, les cohérences de politiques stratégiques et opérationnelles sont favorisées.

L'impact des plans d'actions doit être ensuite évalué pour identifier les actions très efficaces ou au contraire peu efficaces. De cette manière, nos collectivités tendent vers une amélioration continue de l'action publique dans l'optique d'être plus efficaces.

## Labellisation et certification

Dans le cadre de sa politique de valorisation et d'amélioration de l'attractivité de son territoire, la Ville a engagé des démarches de labellisation et de certification. Ces démarches encouragent les collectivités à tendre vers l'exemplarité et les analyses ex post ou ex ante incitent une amélioration continue.

Les reconnaissances et certifications attribuées à la Ville sont citées à la fin de la description de chaque finalité de développement durable.

# PARTICIPATION

## Instances de la participation permanente

La vie démocratique locale à Beauvais est organisée autour de nombreuses instances de concertation permanente, notamment :



- **Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) :** la Ville de Beauvais a choisi de devancer les exigences légales en instaurant des Comités Consultatifs de Quartiers dès 2001, alors que la loi ne les rend obligatoires que dans les villes de plus de 80 000 habitants. Les huit conseils (un pour chaque quartier) se réunissent une fois par an. Les conseils permettent d'établir des listes de demandes et des suggestions d'amélioration de la vie quotidienne, qui sont ensuite transférées aux services concernés. Leur réalisation est suivie par le cabinet du maire.
- **Conseil des sages :** composé de trois commissions (vie quotidienne, tourisme, déplacements / transports), le Conseil des sages permet aux personnes âgées de Beauvais de donner leur avis sur les projets qui les concernent.
- **Conseil de la prospective :** installé en 2009, le Conseil de la prospective, composé de 26 représentants de secteurs clés de Beauvais, a accompli sa mission en rédigeant un document qui propose 203 préconisations pour le futur de la ville.
- **Conseil de la vie patriotique :** la Ville fait appel de façon ponctuelle à ce conseil qui réfléchit sur les lieux de mémoire à Beauvais.
- **Comité d'usagers des transports :** les membres du comité d'usagers des transports se réunissent deux fois par an afin de donner leur avis sur les actions du service transports et faire part de leur ressenti en tant qu'usager.
- **Gestion Urbaine de Proximité :** les habitants sont invités à participer aux « Diagnostics en marchant » organisés dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP). Créée pour suivre le Plan de rénovation urbain (PRU) de Saint-Jean, la GUP a été étendue à Argentine et Saint-Lucien/Cité des Fleurs. Deux fois par an, les élus, les bailleurs, l'État et la police arpentent les quartiers à pied et identifient les problèmes.
- **Conseil de Développement de la Vie Associative (CDVA) :** créé fin 2014 pour représenter le tissu associatif auprès de la Ville de Beauvais, ce conseil est composé de 21 membres nommés pour un mandat de deux ans ; ils travaillent sur toutes les problématiques qui intéressent les associations et formulent des pro-

positions au conseil municipal pour développer la vie associative beauvaisienne. Le CDVA aura également pour objectif d'encourager la dynamique inter-associative (en proposant des actions et des animations mobilisant les associations) et de favoriser la mutualisation des moyens et des projets.

- **Conseil de la Vie Sociale :** créé par le CCAS en janvier 2015, il a vocation à permettre aux Beauvaisiens de participer directement et activement à l'élaboration ou à l'amélioration des politiques et des actions de solidarité portées et mises en œuvre par le CCAS. Composé de 24 de membres engagés bénévolement, le conseil doit se réunir une fois par mois avec pour missions de :
  - assurer le pilotage technique de l'élaboration du Pacte Social Local,
  - étudier et débattre sur l'ensemble des dispositifs et actions menées par le CCAS,
  - formuler des propositions pour l'évolution des actions et dispositifs existants,
  - proposer un ensemble d'actions ou de dispositifs solidaires innovants susceptibles d'être concrétisés par le CCAS dans le cadre des grandes lignes du futur Pacte Social Local.
- **Comités de suivi et de médiation :** mis en place sur les quartiers éligibles au NPRNU (Argentine et Saint-Lucien), ce sont des instances de concertation animées par la Ville de Beauvais et la CAB pour permettre aux habitants et aux acteurs locaux de suivre l'avancée du projet.
- **Des conseils citoyens** ont été installés en août 2016 dans les quartiers Argentine, Saint-Lucien et Saint-Jean. Ces trois Conseils citoyens, constitués d'habitants et d'acteurs locaux, sont de véritables instances de démocratie participative et fonctionnent de façon indépendante grâce au soutien logistique de la Ville de Beauvais. Leur objectif est de travailler sur les améliorations à apporter dans chaque quartier en matière de cadre de vie, de logement, d'équipement, de transport, de commerce, de sécurité...
- **La gestion urbaine de proximité (GPU)** dans les quartiers prioritaires de Saint-Lucien, Argentine, et Saint-Jean permet de gérer les difficultés des riverains au quotidien.

# TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES



## Transversalité en interne

Dès 2004, année de création de l'Agglomération, des services ressources ont été mutualisés entre la Ville et la CAB. En 2008, une nouvelle étape en termes de mutualisation des services a été franchie qui s'est traduite par la création d'un organigramme commun. En 2009, la mutualisation des services a été étendue au CCAS de la Ville de Beauvais et, en 2013, au nouvel établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Beauvais.

La mutualisation a facilité le travail en transversal et la coordination entre différents services. La Direction des ressources humaines a travaillé pour favoriser le décloisonnement des deux collectivités et ses deux entités annexes (CCAS et OTAB) en publiant un bulletin d'informations interne pour les agents, en organisant des temps forts pour rassembler les agents et en facilitant la mobilité inter-collectivités.

La police municipale a signé, en 2014, une nouvelle convention avec la police nationale. Elle contribue à une meilleure répartition des compétences et à un partage réciproque de l'information pour faciliter la prise en charge des demandes des usagers en temps réel. De plus, elle permet la création d'une cellule opérationnelle qui se réunit tous les 15 jours en présence de la Préfecture de l'Oise, de la police nationale, des élus et de la police municipale. Cette cellule a pour but de trouver des solutions aux principaux faits de délinquance par le biais d'actions concertées et coordonnées entre les forces de police.

## Transversalité en externe

### La transversalité dans l'élaboration des documents stratégiques

L'élaboration de tous les documents stratégiques majeurs s'appuie sur des comités de pilotage transversaux. En plus des services des collectivités, ces comités ont inclus les représentants des institutions, des associations, des acteurs du territoire (bailleurs sociaux, entreprises locales) selon la pertinence pour chaque plan d'actions.

### Exemples d'un groupe de travail transversal permanent

- Les Coordinations Argentine, Saint Lucien et Saint-Jean ont été créées afin de rendre plus efficace et de mieux harmoniser le travail de tous les acteurs institutionnels et associatifs qui interviennent dans ces quartiers.
- Le 5 février 2015, le conseil municipal a dévoilé le nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) servant de feuille de route commune à tous les partenaires locaux dans le domaine de l'éducation. L'accent a été mis tout particulièrement sur la lutte contre les précarités, des services publics accessibles à tous, la lutte contre l'échec scolaire et la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Le PEDT identifie et répartit le travail à mettre en œuvre entre tous les acteurs concernés.
- En 2016, la Ville a fait le choix de l'action collective entre les services en proposant la création de MALICE à la place de la Maison de quartier Saint-Lucien et en y associant la Médiathèque et l'équipe de la politique de la ville. MALICE sera ainsi une structure interservices (Ville et AGGLO) et qui œuvrera à Saint-Lucien.

# ÉVALUATION PARTAGÉE

## Outils d'évaluation

### Un logiciel de suivi et d'évaluation en continu

En 2013, la Ville s'est dotée d'un outil d'évaluation (le logiciel ViaMP). Ce logiciel facilite le suivi des actions en centralisant dans une seule base de données toutes les informations qui les concernent. Il consolide aussi des indicateurs d'activité, d'impact et du territoire ce qui aide à l'analyse des données, l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence des actions.

La mise en place d'un Bilan d'activités des services est une première étape dans l'évaluation de l'impact des activités de la Ville sur son territoire. En 2016, une réflexion partagée a été engagée sur la collecte et la pertinence des indicateurs restitués.

L'élaboration des fiches d'aide à la décision permet un travail interservices d'évaluation ex ante du coût global et des impacts potentiels pour tout nouveau projet.

## Veille sur la qualité des délégués des services publics

Les services publics délégués incluent la gestion du parking Clemenceau, l'exploitation de la fourrière automobile municipale, la gestion du service eau potable, l'exploitation du crématorium, la gestion de l'Elispace, la gestion de la fourrière animale et l'exploitation du réseau de chaleur.

Les mesures d'amélioration des services publics locaux sont proposées par la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL). Cette commission est composée des représentants des services municipaux, des élus et des associations d'usagers ; elle se réunit au moins une fois par an pour examiner les rapports annuels des délégués des services publics. Par ailleurs, elle est obligatoirement consultée pour avis, par le conseil municipal, sur tout projet de création de services publics, en délégation de service public ou en régie dotée de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels et commerciaux ou de services publics administratifs.



20

20